



# Rapport d'activité

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

# 2010





# Rapport d'activité

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

# 2010

## Identité

- L'espace communautaire
- Le fonctionnement
- Élus et agents au service du territoire
- Les services transversaux
- Finances et budget

page 4  
page 5  
page 6  
page 10  
page 12

## Actions

- Développement économique
- Politique de la ville, insertion et emploi
- Habitat et Logement
- Urbanisme
- Transports et déplacements
- Collecte et traitement des déchets
- Eau
- Gestion défense incendie
- Assainissement
- Espaces naturels
- Éclairage public et feux tricolores
- Bâtiments
- Agenda 21
- Conseil de développement
- Grands équipements culturels
- Grands équipements sportifs

page 15  
page 18  
page 20  
page 22  
page 24  
page 26  
page 28  
page 29  
page 30  
page 31  
page 32  
page 33  
page 34  
page 36  
page 38  
page 42



Comme chaque année, ce rapport d'activité est destiné à mieux vous faire connaître les compétences et le fonctionnement de notre Agglo en reflétant l'état d'avancement du travail réalisé l'an passé, sur l'ensemble de nos compétences. Vous pourrez y découvrir les différentes actions menées par le Val d'Orge, qui s'inscrivent dans le quotidien, pour faciliter et améliorer la vie des habitants. Ce document permet de constater que notre projet communautaire avance concrètement, projetant notre territoire sur le devant de la scène essonniennne.

Cohérence et cohésion ont été en permanence à l'esprit des élus et des agents qui œuvrent au service des Valdorgiens, dans un souci de développement de notre territoire, notamment en matière d'économie, d'emploi et de transports, qui restent les piliers de nos actions, avec une pratique budgétaire volontaire et maîtrisée.

Je souhaite que la lecture de ce rapport vous apporte un éclairage précis sur la vie de notre Agglomération et vous fournisse, concitoyens, partenaires institutionnels ou économiques et élus, des informations essentielles sur notre établissement public et l'avenir de notre territoire. Pour que notre Agglomération soit toujours plus dynamique, plus solidaire et plus innovante, à l'heure où elle fête ses 10 ans !

Bien fidèlement,

**Olivier Léonhardt**  
*Président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge*

# L'espace communautaire

**Le Val d'Orge :**  
**127 038 habitants**  
**sur 54,18 km<sup>2</sup>**

■ **Sainte-Geneviève-des-Bois**

34 334 Génovéfains  
927 hectares

■ **Brétigny-sur-Orge**

22 842 Brétignolais  
1 456 hectares

■ **Saint-Michel-sur-Orge**

20 385 Saint-Michellois  
529 hectares

■ **Morsang-sur-Orge**

21 218 Morsaintois  
439 hectares

■ **Fleury-Mérogis**

9 146 Floriacumois  
651 hectares

■ **Villemoisson-sur-Orge**

6 925 Villemoissonnais  
231 hectares

■ **Le Plessis-Pâté**

4 001 Plessiéens  
747 hectares

■ **Leuville-sur-Orge**

4 240 Leuvillois  
248,5 hectares

■ **Villiers-sur-Orge**

3 947 Villiérains  
178 hectares

Entre ville et campagne, alliant loisirs et déplacements, le territoire de l'Agglomération du Val d'Orge ne cesse de se développer pour offrir un cadre de vie adapté aux besoins de ses habitants.

Située au cœur de l'Essonne, l'Agglomération du Val d'Orge est la première communauté du département à s'être formée, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2001, grâce à la détermination de six maires désireux de travailler ensemble. Elle regroupait, à l'origine, les villes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Villemoisson-sur-Orge et Villiers-sur-Orge.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, elle s'étend aux communes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté, puis à la commune de Leuville-sur-Orge, le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Elle rassemble à présent neuf communes, soit près de 127 038 habitants sur 54,18 km<sup>2</sup> de territoire.

Le Val d'Orge exerce ses compétences dans le respect des principes de cohérence territoriale et d'autonomie des villes, mis en place depuis sa création.

Ainsi, l'Agglomération du Val d'Orge s'est fixée différents objectifs, tels que :

- ▶ préserver et améliorer le cadre de vie des Valdorgiens tout en respectant l'environnement et les conditions du développement durable ;
- ▶ associer les habitants à l'ensemble des projets élaborés avec la mise en place d'un Conseil de développement.

Fort de sa position stratégique, entre axes routiers, ferroviaires, espaces naturels et centres commerciaux, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge bénéficie d'une dynamique de développement considérable.

# Le fonctionnement

Établissement public disposant de sa propre fiscalité, la Communauté d'agglomération s'est engagée à jouer la carte de la solidarité entre les communes tout en respectant leur autonomie. Ses axes forts d'intervention sont le développement économique, l'emploi, le logement et les transports.

Pour chaque compétence, l'Agglomération du Val d'orge a reconnu d'intérêt communautaire un certain nombre de domaines qu'elle s'est désormais engagée à gérer. Pour la grande thématique que représente le développement économique, il a par exemple été décidé de déclarer d'intérêt communautaire les zones d'activités économiques plutôt que le commerce de centre-ville.

Les neuf communes de l'Agglomération ont fait le choix de bâtir un projet commun, avec et au service de tous les acteurs présents sur le territoire : habitants, actifs et entreprises. Elles ont voulu, par cette association, un développement et un aménagement qui soient :

- ▶ solidaires et bénéfiques à leurs habitants ;
- ▶ durables et respectueux des équilibres environnementaux, de l'espace et du cadre de vie ;
- ▶ cohérents avec les initiatives des groupements intercommunaux voisins et contribuant à la cohésion et à la dynamique régionale.

Toutes ces orientations sont réunies au sein du Projet de territoire, donnant suite à des analyses techniques et aux travaux du Conseil de développement. A travers des conventions d'études, l'État, la région Île-de-France et le département de l'Essonne participent au financement du projet et sont impliqués en tant que partenaires de l'Agglomération.

## ▶ Compétences obligatoires

- Développement économique
- Transports
- Programme local de l'habitat
- Politique de la ville

## ▶ Compétences optionnelles

- Assainissement et eaux pluviales
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Eau potable

## ▶ Compétences facultatives

- Aménagement de la vallée de l'Orge
- Création et gestion des aires de nomades
- Aménagement et entretien des espaces boisés
- Éclairages publics et feux tricolores
- Gestion des poteaux incendies

# Élus et agents au service du territoire

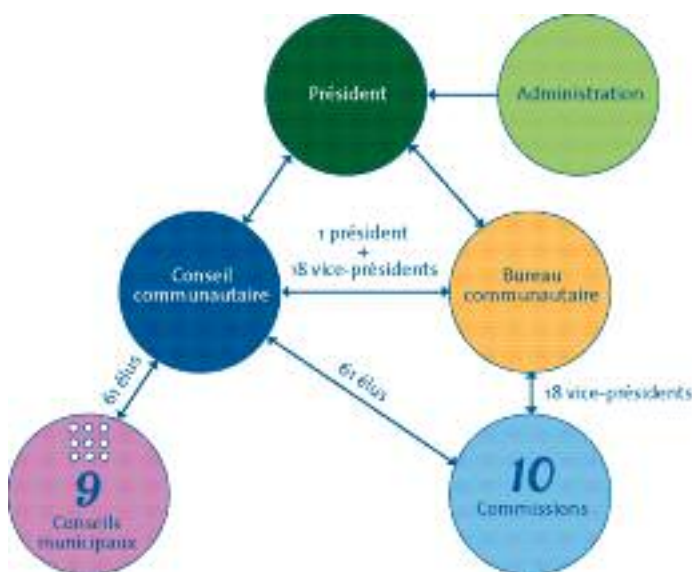
## Le conseil communautaire

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge est administrée par un conseil communautaire. Celui-ci est composé de 61 délégués, élus par les conseils municipaux des communes membres, proportionnellement au nombre d'habitants de chacune.

Le conseil communautaire s'est réuni à sept reprises en 2010.

## Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est formé du Président et de 18 vice-présidents. Dix-huit séances de bureau ont eu lieu au cours de l'année 2010.



## Les commissions

Dix commissions, subdivisées en dix-huit délégations, ont en charge la préparation des dossiers soumis au conseil communautaire. Chacune des délégations est supervisée par un vice-président :

### Finances, conseil de développement

**Bernard Decaux**

(Maire de Brétigny-sur-Orge)

### Coopération décentralisée, enseignement supérieur

**Gaston Ernoult**

(Maire adjoint de Saint-Michel-sur-Orge)

### Agenda 21

**Elisabeth Petit**

(Maire adjoint de Brétigny-sur-Orge)

### Observatoire NTIC

**Thérèse Leroux-Lamare**

(Maire de Villiers-sur-Orge)

### Grands équipements sportifs

**Daniel Esprin**

(Maire de Leuville-sur-Orge)

### Grands équipements culturels

**Patrick Bardon**

(Maire adjoint de Morsang-sur-Orge)

### Aménagement du territoire

**Laurence Lespinard**

(Maire adjoint de Fleury-Mérogis)

### Développement économique

**Pierre Champion**

(Maire adjoint de Sainte-Geneviève-des-Bois)

### Urbanisme habitat

**François Cholley**

(Maire de Villemoisson-sur-Orge)

### Transports et déplacements

**Nasséra Si Ali**

(Maire adjoint de Sainte-Geneviève-des-Bois)

### Patrimoine bâti et accessibilité

**Bernard Zunino**

(Maire de Saint-Michel-sur-Orge)

### Parcs et environnement

**Sylvain Tanguy**

(Maire du Plessis-Pâté)

### Éclairage public

**Michel Poinse**

(Maire adjoint de Villiers-sur-Orge)

### Cohérence territoriale

**David Derrouet**

(Maire de Fleury-Mérogis)

### Politique de la ville

**Marie-Christine Carvalho**

(Maire adjoint de Morsang-sur-Orge)

### Emploi et insertion

**Michelle Izquierdo**

(Maire adjoint du Plessis-Pâté)

### Eau et assainissement

**Jean-Bernard Montalescot**

(Maire adjoint de Villemoisson-sur-Orge)

### Valorisation des déchets

**Eric Braive**

(Maire adjoint de Leuville-sur-Orge)

# Les membres du conseil communautaire

## Sainte-Geneviève-des-Bois



Olivier Léonhardt



Pierre Champion



Daniel Bouchon



Celso Libanio Coutinho



Jacqueline Diard



Jean-Pierre Duperron



Charles Fréalle



Dominique Gendre



Brahim Ouarem



Philippe Roger



Nasséra Si Ali



Danielle Vadrot

## Brétigny-sur-Orge



Bernard Decaux



Elisabeth Petit



Philippe Camo



Maud Fougerouze



Jocelyne Garric



Gilles Saucier



Michel Parrot



Michel Pouzol



Serge Richard



Daniel Esprin



Eric Braive

## Saint-Michel-sur-Orge



Bernard Zunino



Gaston Ernout



Claude Boissières



Eliane Clément



René Fourmann



Georges Gourgues



Gérard Kratochvil



Sophie Rigault



Joseph Delpic

## Leuville-sur-Orge



Josette Dreifous



Frédérique Menini

# Les membres du conseil communautaire

## Morsang-sur-Orge



Marjolaine Rauze



Marie-Christine Carvalho



Patrick Bardon



Jean-Louis Castera



Alain Donjon



Didier Perruffel



Evelyne Verdière



Hervé Zwirn

## Fleury-Mérogis



David Derrouet



Laurence Lespinaud



Boualem Benaoua



Pascal Thiel



Kheira Aouad



Boury Diouf

## Villemoisson-sur-Orge



François Cholley



Jean-Bernard Montalescot



Marc Desjours



Claude Prévidi



Laurent Repaire

## Le Plessis-Pâté



Sylvain Tanguy



Michelle Izquierdo



Eliane Colin



Alain Landre

## Villiers-sur-Orge



Thérèse Leroux-Lamare



Michel Poinsé



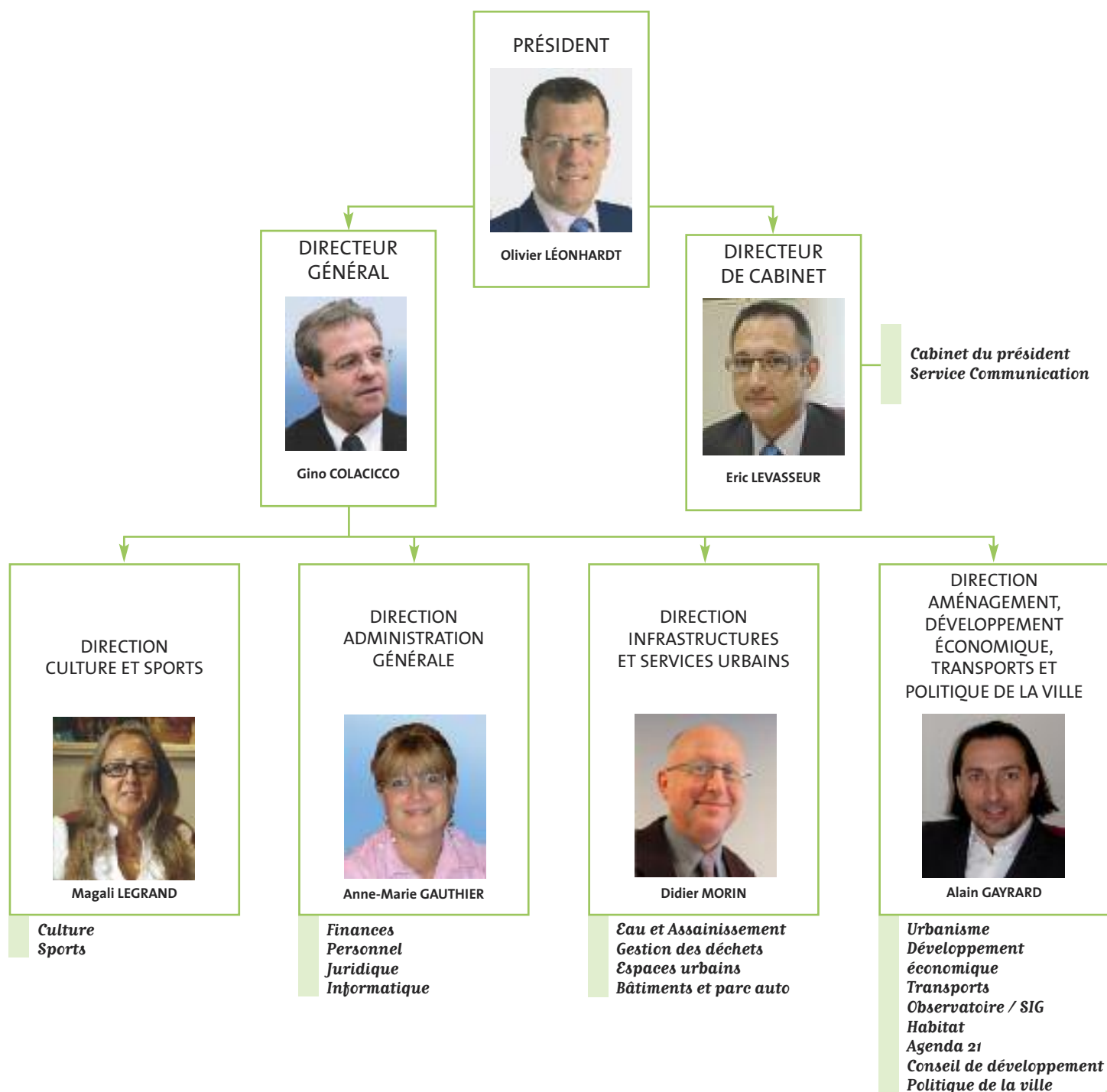
Jean-Marc Leclercq



Bernard Redon

# L'administration

Afin de mettre en œuvre les décisions votées par les élus, l'administration de l'Agglomération est composée d'agents aux compétences pluridisciplinaires. Au 31 décembre 2009, 200 personnes travaillaient à la Communauté d'agglomération.



# Les services transversaux

## Marchés public en 2010

**149** marchés publics notifiés (fournitures, services – comprenant la maîtrise d'œuvre et travaux)

Montant total des marchés notifiés :

**65 018 512,75 € H.T.**

**4** commissions d'appel d'offres effectuées

**8** affaires traitées lors de ces commissions d'appel d'offres

**5** commissions de marchés publics en procédure adaptée effectuées

**9** affaires traitées lors de ces commissions « MAPA »

## Observatoire – SIG :

Le service recueille de l'information statistique et géolocalisée sur le territoire du Val d'Orge en vue d'enrichir le Système d'Information Géographique (SIG) de l'Agglomération. Son objectif est de permettre aux élus et services d'avoir une vision transversale et de disposer d'outils d'analyse du territoire. Il s'appuie sur une collaboration avec ses partenaires et les services opérationnels afin de construire des observatoires thématiques, réaliser des atlas ou mettre des outils cartographiques en ligne.

En 2010, la mission d'acquisition des données graphiques et statistiques sur le territoire a été poursuivie en vue d'alimenter les outils de suivi, de planification ou de communication élaborés par les services de la direction de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement économique et des transports (logements, entreprises, cadastre...).

Une photo aérienne haute résolution, mise à jour en septembre 2010, a été acquise auprès de la société InterAtlas.

En matière de mutualisation d'outils et de partage d'informations géographiques, le développement des logiciels pour l'instruction du droit des sols s'est poursuivi et un portail cartographique permettant la consultation des dossiers instruits par l'Agglomération a été mis à disposition des services urbanisme des villes.

Un observatoire des locaux commerciaux, initié par le service du développement économique, et à destination des développeurs économiques des communes, a également été mis en ligne fin 2010.

## Mission Haut Débit

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge a défini l'accès aux technologies numériques comme l'un des axes stratégiques de développement de son territoire. Elle s'est fixée comme objectifs, pour la période 2012-2014, d'améliorer l'offre de services ADSL pour les particuliers et les professionnels dans les secteurs résidentiels et d'apporter des services très haut débit performants pour les entreprises des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

En 2010, l'Agglo s'est entourée d'un cabinet d'expertise « télécoms » et d'un cabinet juridique spécialisé dans les communications électroniques afin de finaliser la réalisation d'un schéma directeur.

## Informatique Téléphonie

Toute l'année le service informatique téléphonie intervient afin d'améliorer la communication au sein des services de l'Agglomération.

En 2010, l'outil GLPI a été mis en place. Il regroupe les demandes informatiques de tous les services. Ainsi, si un agent rencontre un problème sur un ordinateur ou une imprimante, il lui suffit de « créer un ticket » via cet outil. Le technicien interviendra alors au plus vite, selon le problème rencontré. L'outil GLPI permet également de réserver du matériel informatique (vidéoprojecteur...) directement en ligne et d'avoir accès à une base de données qui répond aux questions les plus souvent posées (FAQ).

Cette année l'Agglomération a perfectionné la communication téléphonique entre les différents sites.

L'application Civil Finances a également évolué. Les bons de commande fonctionnent dorénavant en Intranet afin d'en faciliter l'utilisation.

## Le parc automobile

Depuis sa création, la Communauté d'agglomération n'a cessé de s'agrandir. Pour répondre aux besoins des services, le nombre de véhicules a augmenté en conséquence. A ce jour, le parc automobile de l'Agglomération compte 61 véhicules légers, 10 poids lourds et 5 vélos à assistance électrique. Une véritable gestion de parc a été mise en place pour répondre aux besoins des services ainsi qu'aux imprévus qui peuvent survenir sur des véhicules utilisés au quotidien. 18 % des véhicules de l'Agglomération rejettent moins de 110 g/km de CO<sub>2</sub>, deux nouveaux véhicules de ce type ont été acquis en 2010.

## Information Communication

La communication accompagne les multiples actions mises en œuvre par le Val d'Orge, dans tous ses domaines de compétences. Elle s'articule autour de trois principaux objectifs : promouvoir l'identité de l'Agglomération et de son territoire, organiser la vie ensemble et informer les citoyens sur les activités de l'Agglo. Ces orientations se déclinent plus spécifiquement sur les différents supports de communication mis à disposition des Valdorgiens et du grand public.

### Le journal

Distribué tous les deux mois dans l'ensemble des boîtes aux lettres du Val d'Orge ainsi qu'auprès des entreprises implantées sur les parcs d'activités, le journal de l'Agglo s'est modernisé au cours de l'année 2010. Format plus contemporain, mise en page plus dynamique et nouveau rubriquage, « l'Agglo, le journal » est ainsi devenu « Vivre à l'agglo ». Chaque numéro comporte une partie « dossier », des articles illustrant les compétences de la Communauté d'agglomération, des informations pratiques et un supplément culturel détachable.

### Les sites Internet

Après la refonte complète du site Internet de l'Agglomération opérée en 2009, la dématérialisation des supports de communication s'est poursuivie en 2010 autour de deux projets majeurs.

Un nouveau portail, dédié aux médiathèques, a été mis en ligne au cours de l'été. Le site [www.lireenvaldorge.fr](http://www.lireenvaldorge.fr) regroupe désormais toutes les informations relatives aux médiathèques du territoire : horaires d'ouverture, accès, agenda des manifestations, inscriptions, coups de cœur des bibliothécaires, etc.

Le portail permet également aux Valdorgiens d'accéder au catalogue unique des médiathèques et de visualiser, en quelques clics, l'ensemble des documents disponibles dans les onze établissements de prêt situés sur le Val d'Orge.

Une application Smartphone a d'autre part été développée pour offrir un accès rapide aux informations de l'Agglomération. Totalement gratuite, cette application s'adresse principalement aux habitants du territoire : plannings des équipements culturels et sportifs, calendriers de collecte des déchets ménagers par secteur, permanences de la Maison de Justice et du Droit ou localisation des espaces naturels, toutes ces informations pratiques sont accessibles sur iPhone et Android, après téléchargement de l'application.

### Publication interne

Tous les deux mois, les agents de la communauté reçoivent « Les échos de l'Agglo », le journal interne de la Communauté d'agglomération. Ce quatre pages vise à préserver une certaine cohésion entre les agents de l'Agglomération. Les articles présentent des informations pratiques, des conseils sur la fonction publique mais aussi un dossier « service » qui, à chaque édition, présente l'une des équipes du Val d'Orge.

# Finances et budget

Pour l'année 2010, le budget total de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge s'élevait à 147 millions d'euros. Ce budget a été élaboré dans la continuité des réalisations menées jusque là, afin d'accompagner le territoire du Val d'Orge dans la poursuite de son développement. Il se répartit entre le budget principal et les cinq budgets annexes, pour les déchets ménagers, l'assainissement et l'eau potable, les parcs d'activités, l'Hôtel d'entreprises et l'Espace Jules Verne. En 2010, le périmètre des champs de compétence de l'Agglo n'a pas connu de changement.

## Budget Principal 2010

- ▶ **52,4** millions d'euros en fonctionnement
- ▶ **39,3** millions d'euros en investissement

### Le taux de réalisation est le suivant :

- dépenses réelles de fonctionnement : **91,75 %**
- recettes réelles de fonctionnement : **101,62 %**
- dépenses d'investissement : **74,95 %**
- recettes d'investissement : **76,86 %**

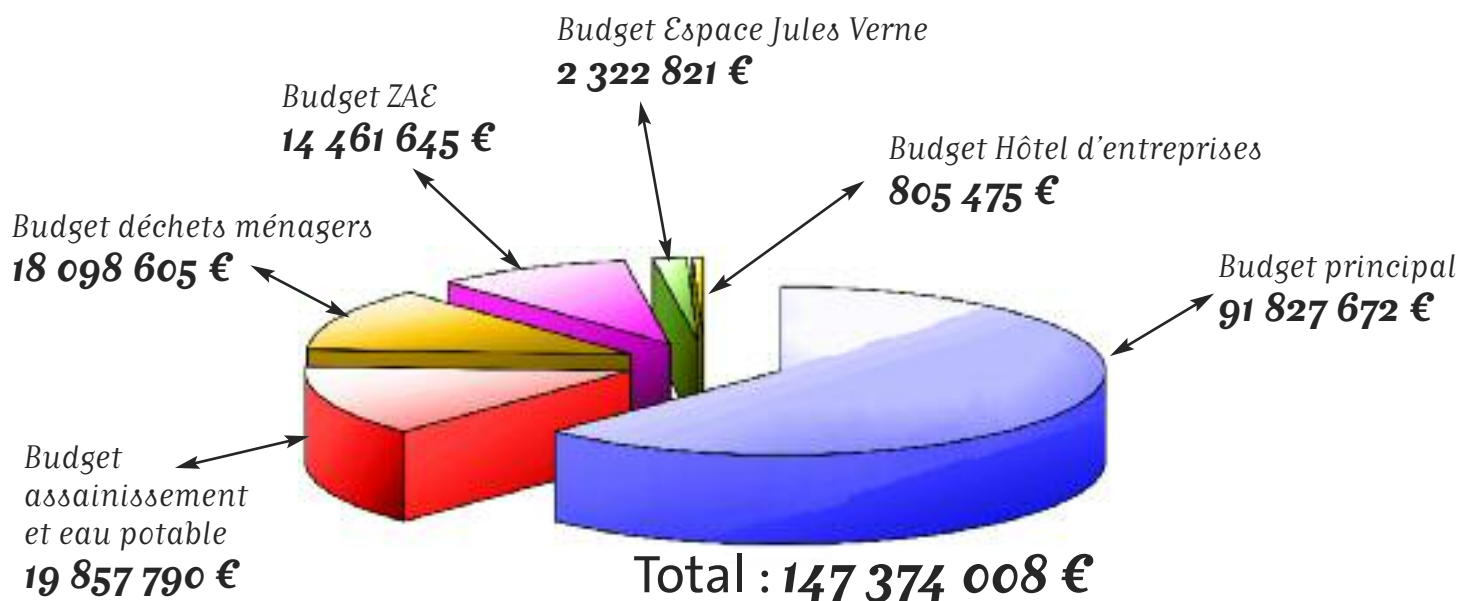
### Le résultat du compte administratif, après prise en compte des restes à réaliser, présente :

- un déficit en investissement de **3 837 834 €** ;
- un excédent en fonctionnement de **5 902 542 €** ;
- soit un résultat net excédentaire de **2 064 708 €**.

### Cet excédent est essentiellement dû aux raisons suivantes :

- **1 034 626 €** de rôles complémentaires de taxe professionnelle ont été encaissés en fin d'exercice ;
- des dépenses de gestion courante ont été inférieures aux prévisions (frais d'études, dépenses de communication et honoraires) ;
- des recettes de fonctionnement ont été supérieures aux prévisions soit **64 745 €** pour les équipements sportifs.

## Budget 2010 (investissement et fonctionnement)



## Recettes

La ressource fiscale principale de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge est la taxe professionnelle, transformée, en 2010, en compensation relais. En 2010, ce produit était de **32 390 467 €**, soit une progression de **7,38 %**, rôles complémentaires compris.

L'État participe également au financement avec la dotation globale de fonctionnement (DGF), ressource importante en faveur de la Communauté d'agglomération puisqu'elle s'élève à **6,25 millions d'euros** en 2010.

La dotation de compensation s'élève quant à elle à **9,77 millions d'euros**.

L'indemnité LOI SRU (pour les quatre villes concernées) est de **185 725 €**.

Les recettes des équipements sportifs (les trois piscines, l'Espace nautique et la Halle de skate) s'élèvent à **1 244 745 €**.

En investissement, **5,78 millions d'euros** sont notamment versés dans le cadre des subventions pour le contrat d'Agglomération.

## Dépenses

L'Agglomération du Val d'Orge a dépensé **48 130 406 €** de budget de fonctionnement en 2010.

On compte notamment :

- ▶ **7,5 millions d'euros** de charges à caractère général ;
- ▶ **7,5 millions d'euros** de dépenses de personnel ;
- ▶ **21,6 millions d'euros** de reversements aux villes (attribution de compensation + DSC) ;
- ▶ **6 millions d'euros** pour des charges de gestion courante ;
- ▶ **1,37 million d'euros** de frais de gestion générale.

**3,8 millions d'euros** ont été versés pour les subventions d'équipements (fonds de concours versés aux villes pour les médiathèques et voirie, projets de logements sociaux, participation pour les branchements plomb, reversement de subventions aux transporteurs...). Enfin, **10,1 millions** ont été dépensés dans le cadre des immobilisations corporelles (éclairage public, signalisation tricolore, poteaux incendie, réseaux d'eaux pluviales, espaces verts, travaux dans les parcs d'activités, matériels de transports...).

## Conclusion

Le résultat du compte administratif 2010 fait donc apparaître un résultat net excédentaire de

**2 064 708 €**



# 2010 Actions

- ▶ *Développement économique* page 15
- ▶ *Politique de la ville, insertion et emploi* page 18
- ▶ *Habitat et Logement* page 20
- ▶ *Urbanisme* page 22
- ▶ *Transports et déplacements* page 24
- ▶ *Collecte et traitement des déchets* page 26
- ▶ *Eau* page 28
- ▶ *Gestion défense incendie* page 29
- ▶ *Assainissement* page 30
- ▶ *Espaces naturels* page 31
- ▶ *Éclairage public et feux tricolores* page 32
- ▶ *Bâtiments* page 33
- ▶ *Agenda 21* page 34
- ▶ *Conseil de développement* page 36
- ▶ *Grands équipements culturels* page 38
- ▶ *Grands équipements sportifs* page 42



# Développement économique

**Au cours des cinq dernières années, 25 % des emplois créés en Essonne l'ont été dans le Val d'Orge. Ce dynamisme économique s'est poursuivi en 2010 : les 10 parcs d'activités du territoire rassemblent presque 700 entreprises pour 11 000 emplois.**

Sur ces parcs d'activités, l'Agglomération gère :

- ▶ la maintenance de la voirie (nids de poule, etc.) ;
- ▶ la propreté des voies et la gestion des espaces verts ;
- ▶ le traitement hivernal des chaussées ;
- ▶ la mise en place d'équipements nouveaux (trottoirs, bordure anti-stationnement, arrêts de bus).

## Temps forts 2010

### Projet Val Vert Croix Blanche

L'année 2010 a été une année importante pour le projet puisque toutes les études nécessaires à l'élaboration du projet de ZAC ont été menées.

La définition du projet d'aménagement (par une équipe d'urbanistes architectes) a ainsi servi de support au dossier de création de la ZAC. Ce dernier se compose d'un rapport de présentation, document majeur qui fixe la programmation des réalisations et des aménagements qui seront réalisés dans la ZAC et d'une étude d'impacts du projet sur l'environnement.

Des études complémentaires ont également été réalisées pour affiner et confirmer l'opportunité de ce projet, notamment sur la circulation et le trafic puisque Val Vert Croix Blanche apportera des réponses aux difficultés du secteur ; l'aspect commerce a par ailleurs été abordé pour dimensionner et limiter les surfaces

commerciales. Enfin, une étude globale de développement durable a été menée pour définir les objectifs de développement durable du projet sous forme d'objectifs et d'actions qui vont accompagner la mise en œuvre et l'aménagement du projet.

Cela se traduira sous forme d'une charte qui s'appliquera à tous les acteurs du projet.

2010 a également été l'année de la concertation avec les habitants autour du projet Val Vert Croix Blanche. Deux réunions publiques ont été organisées au Plessis-Pâté, avec plus de 300 participants ; elles ont permis d'échanger et de faire évoluer le projet en tenant compte des remarques formulées. Cette concertation s'est également appuyée sur une exposition (à l'Agglomération et en Mairie du Plessis-Pâté) présentant le projet et sur différents supports de communication (plaquette, site internet, journal de l'Agglomération, etc.).



## LE VISAGE ECONOMIQUE DU VAL D'ORGE



### PACTE pour l'emploi, la formation et le développement économique

En 2010, le diagnostic et le plan d'action ont été présentés et validés par l'ensemble des partenaires.

Quatre orientations transversales ont ainsi été retenues pour garantir la réussite du PACTE du Val d'Orge :

- ▶ renforcer l'attractivité du développement économique sur le territoire du Val d'Orge ;
- ▶ associer l'emploi et la formation dans la stratégie de développement économique du territoire ;
- ▶ améliorer l'emploi durable sur le territoire en garantissant la cohérence des interventions partenariales ;
- ▶ donner une meilleure lisibilité au positionnement et à l'offre de l'Agglomération en matière d'emploi.

### Création d'un observatoire commerçants-artisans

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge s'est dotée d'une solution cartographique mutualisée avec les neuf villes afin de créer un outil d'observation des commerçants-artisans sur l'ensemble

de son territoire, permettant ainsi :

- ▶ de disposer de données chiffrées et cartographiées ;
- ▶ de suivre les évolutions ou les mutations des commerces et activités artisanales ;
- ▶ de partager et de mutualiser les informations avec les différents partenaires (service observatoire-SIG et services développement économique des neuf villes de l'agglomération) ;
- ▶ de construire une vision stratégique du développement économique sur l'ensemble du territoire.

### Forum pour l'emploi

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge a souhaité cette année valoriser l'emploi en Essonne lors du Forum pour l'emploi qui s'est déroulé le 27 janvier 2010 à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Véritable accélérateur d'opportunités, le forum a accueilli 125 exposants. Plus de 21 000 offres d'emploi ont été proposées (tous secteurs confondus), sur le territoire de l'Essonne mais également à l'échelle régionale et nationale. 545 emplois ont été pourvus lors de ce Forum dont 40 le jour même.

## Chiffres clés

**10** parcs

**411** hectares

**654** entreprises

**10 987** salariés

**10 000** nouveaux emplois d'ici 2020 dont 2 000 au sein de la ZAC Val Vert Croix Blanche

**77 ha** dédiés au développement économique au sud du pôle sud-francilien avec le projet Val Vert Croix Blanche

**44 %** du foncier nécessaire à la réalisation du projet de la zone d'activité Val Vert Croix Blanche est détenu par l'Agglo

## Entreprises, à la rencontre de vos voisins

Le 27 mai 2010, en partenariat avec la CCI, 104 personnes ont participé à cette rencontre. L'objectif de cet événement était de permettre aux chefs d'entreprises et commerçants de se rencontrer, de nouer des contacts et, pourquoi pas, de concrétiser de futurs partenariats. Deux œuvres photographiques « le visage économique du Val d'Orge » et « Classe-Eco » symbolisent cette rencontre.

## Antenne créateurs d'entreprises

Cette cellule d'aide et de soutien aux porteurs de projets fonctionne en étroite partenariat avec l'Agence pour l'Économie en Essonne. Le nombre d'accueils et de dossiers traités est en constante évolution : 50 créateurs rencontrés au cours de l'année 2010.

Une convention a également été signée avec le CEPFI de Saint-Michel-sur-Orge afin de former les créateurs d'entreprise aux logiciels bureautiques informatiques.

## Hôtel d'entreprises

L'Hôtel d'entreprises confirme sa vocation de dispositif de soutien aux jeunes entreprises, puisqu'une société en pleine croissance a quitté cette structure pour s'installer dans des locaux plus vastes, au sein du Techniparc. L'Hôtel d'entreprises a également accueilli deux nouveaux locataires, atteignant ainsi un taux de remplissage de 100 %.

## Salons

### SIMI 2010 :

La Communauté d'agglomération du Val d'Orge a participé, durant trois jours, au SIMI (salon de l'immobilier d'entreprise) au Palais des Congrès de Paris. Cet événement incontournable des professionnels de l'immobilier a permis de promouvoir l'offre foncière du Val d'Orge et le projet Val Vert Croix Blanche.

### Salon des entrepreneurs :

L'Agglomération était présente au Salon des entrepreneurs, les 6 et 7 février 2010. Ce rendez-vous de la création et de la reprise d'entreprise a permis de nouer des contacts avec les entrepreneurs souhaitant s'implanter sur notre territoire.

### Travaux dans les parcs d'activités

#### Parc d'activités de la Croix Blanche :

- ▶ Dans le cadre de la mise aux normes PMR des points d'arrêts de bus dans les parcs d'activités, 6 points d'arrêts ont été réalisés. Ces travaux ont aussi permis de créer des cheminements piétons pour en sécuriser les accès.
- ▶ Mise en place de nouvelles corbeilles de propreté.

#### Parc d'activités des Ciroliers :

- ▶ Mise en place des nouvelles plaques de rues.

#### Parc d'activités des Radars :

- ▶ Réalisation d'un document recensant les travaux à réaliser par l'AFTRP avant la rétrocession du parc d'activités.

#### Parc d'activités du Techniparc :

- ▶ Réalisation d'une piste cyclable traversant l'ensemble du parc d'activités et se raccordant sur la piste de la « Croix Blanche ».

#### Parc d'activités du Parc :

- ▶ Réfection de la raquette de retournement du Bicentenaire de la Révolution et de son éclairage.
- ▶ Création de places de stationnement et d'un bateau d'accès au bassin d'assainissement rue Léonard de Vinci.

#### Parc d'activités de la Pointe à l'Abbé :

- ▶ Création d'un parking arboré rue Marie Curie.

## Perspectives

### 2011

*Poursuite* de la mise en œuvre du PACTE pour l'emploi, la formation et le développement économique, en lien avec la stratégie de développement du territoire.

*Développement* des échanges entre les acteurs du territoire et valorisation du tissu économique : lancement du Printemps des entreprises, développement de l'antenne créateurs d'entreprises, mise en place d'un événement sur l'Économie Sociale et Solidaire.

*Renforcement* du partenariat avec les différents acteurs économiques du territoire (CCI, CMA, AEE...) autour du projet Val Vert Croix Blanche. Dans le cadre des travaux 2011, mise aux normes PMR des arrêts de bus dans les parcs d'activités.

*Création* de la ZAC Val Vert Croix Blanche, lancement de la procédure pour la désignation de l'aménageur et élaboration du dossier de réalisation de la ZAC.

*Lancement* des procédures pour la réalisation des équipements structurants de la ZAC Val Vert Croix Blanche (Cité Val Vert, Gare routière et exploitation agricole de proximité) programmés pour fin 2013.

*Mise en œuvre* du partenariat autour de la Cité Val Vert et promotion du projet Val Vert Croix Blanche auprès de tous les acteurs de la filière de l'éco construction, de l'habitat durable et intelligent.





# Politique de la ville, insertion et emploi

**Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) vont être prolongés jusqu'au 31 décembre 2014. En attendant une signature prévue pour 2011, le Val d'Orge a souhaité mener une étude portant sur les 4 axes suivants :**

- ▶ évaluation du programme d'actions du CUCS pour 2007-2010 ;
- ▶ élaboration de la future convention cadre ;
- ▶ création d'un observatoire du Développement Social Urbain (DSU) adossé à un Système d'Information Géographique (SIG) ;
- ▶ accompagnement de la mise en place d'une équipe interdisciplinaire et mobile sur le Val d'Orge.

## Temps forts 2010

### Questionnaire bilan des CUCS

L'objectif est de mettre à profit cette année de prorogation pour échanger et analyser les avancées imputables aux CUCS et porter ainsi la réflexion quant aux nouveaux projets en perspective à l'échelle du Val d'Orge.

### Opérations en partenariat

Le challenge Tria-cités 2010 : 240 jeunes et 80 équipes se sont réunis au cours des 3 journées d'activités sportives organisées en juillet à Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois. Ce rendez-vous s'est enrichi d'activités supplémentaires, en collaboration avec l'équipe de la Halle de skate (initiations et démonstrations), les équipes des ludothèques des communes (animation de jeux géants) et les services du développement durable et gestion des déchets (stands et animations).

L'organisation d'une soirée dédiée aux jeunes et à leurs parents a par ailleurs permis de

réunir 250 personnes le 19 février à l'espace Jules Verne.

Initiés par l'association Ateliers Mémoires Images et sons (AMIS), 4 courts-métrages sur le thème « du côté des femmes » ont été réalisés par et avec des habitants issus de quatre communes du Val d'Orge inscrites en politique de la ville. Une pièce de théâtre a également été jouée au théâtre de Brétigny-sur-Orge.

### Soutien aux associations d'intérêt communautaire

Comme chaque année, le travail des chefs de projets est rythmé par le calendrier de dépôt des demandes de subventions auprès des partenaires financiers de la politique de la ville. A cela viennent s'ajouter des opérateurs associatifs qui interviennent au niveau intercommunal et que soutient, dans une démarche d'intérêt général, la Communauté d'agglomération :

- ▶ **l'association AILE**, support du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi), vise l'insertion des personnes en difficulté ;
- ▶ **les missions locales**, du Val d'Orge et des trois vallées accompagnent les publics 16/25 ans dans leurs parcours vers la formation et l'emploi ;
- ▶ **le centre de ressource politique** de la ville en Essonne dispense des actions de sensibilisation et de formation ;
- ▶ **l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)** conseille les locataires et propriétaires sur le logement ;
- ▶ **le centre de Prévention, Formation et Insertion (CEPFI)** intervient dans ces trois domaines auprès des jeunes, des familles et des professionnels du secteur ;
- ▶ **le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** ;
- ▶ **l'association « deux roues pour l'emploi »** met à disposition un véhicule 2 roues pour permettre le déplacement des publics vers leur lieu de travail ou de formation ;
- ▶ **l'association départementale de médiation et d'aide aux victimes (Médiavipp)** ;
- ▶ **l'association « Nouvelles Voies »** : un écrivain public accompagne les personnes dans leurs difficultés administratives et juridiques ;
- ▶ **l'association femmes solidaires** opère de vraies missions d'écoute, d'accompagnement et de sensibilisation auprès des femmes ;
- ▶ **l'association « accueil solidarité Fleury »** développe des actions en faveur des détenus et de leurs proches et des sortants de prison.

## Les activités de la Maison de Justice et du Droit (MJD)

La Maison de Justice et du Droit du Val d'Orge accueille, informe et oriente, répondant ainsi à une demande diversifiée. Désormais ancrée dans le paysage valdorgien, elle remplit sa mission de pôle de ressources juridiques. Le développement et la montée en charge des demandes devront s'accompagner, l'an prochain, de moyens humains supplémentaires. En 2010, la MJD a comptabilisé 250 jours d'ouverture, soit 1 750 heures d'ouverture annuelle.

### Temps forts 2010

En lien avec le service développement économique, la réalisation d'une étude portant sur le Pacte régional pour l'emploi, la formation et le développement économique a débouché sur une contractualisation triennale avec les services de la région, du département et de

l'État. Une signature solennelle est prévue pour février 2011.

Le renforcement de l'équipe de la MJD par un agent supplémentaire pour accompagner la montée en charge des demandes et le développement de la structure.

3 journées de stage de citoyenneté pour des jeunes suivis dans le cadre de mesures alternatives aux poursuites judiciaires.

La MJD a contribué au travail en réseau avec le Comité Départemental d'Accès au Droit (CDAD) et les autres MJD et PAD du département (statistiques, échanges de pratique, préconisations).

La MJD est présente dans les conseils d'administration de plusieurs structures départementales auprès desquelles elles jouent son rôle d'appui et accompagne les projets de développement au regard de ses missions.

## Perspectives 2011

*Suivi* de l'évaluation confiée au cabinet « Eneis conseil » et mise en place de l'observatoire du DSU adossé à un SIG qui concernera plusieurs services communautaires.

*Mise en œuvre* du Pacte régional pour l'emploi, la formation et le développement économique en lien étroit avec le service développement économique et les partenaires du Service public de l'emploi tels que les missions locales, l'AILE, et le Pôle emploi.

*Accueil* d'une nouvelle permanence à la MJD, conduite par l'Association Gérontologique de l'Essonne (2 permanences mensuelles). Cet organisme informe et oriente les personnes âgées dans les domaines civil, pénal, social et administratif.

*Mise en place* et animation d'un « citybus » : structure mobile destinée à orienter les publics des quartiers concernés par la politique de la ville sur différentes thématiques.

*Reconduction* du challenge départemental Tria-cités, les 4, 6 et 8 juillet 2011. Il devrait s'enrichir de nouvelles activités.





# Habitat et logement

**L'Agglomération, au travers de sa compétence habitat-logement, vise à offrir un parcours résidentiel diversifié aux Valdorgiens. Pour cela, elle s'est dotée d'un document de planification qui fixe des objectifs de développement de l'offre de logement sur le territoire, pour une période de 6 ans : le Programme Local de l'Habitat. Elle soutient financièrement des projets de construction de logements sur les différentes communes du Val d'Orge et des associations qui œuvrent auprès des habitants confrontés à des difficultés dans leur logement.**

## Temps forts 2010

### Vers un nouveau PLH

En 2010, l'Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat. Le premier PLH de l'Agglomération datant de 2005, il arrivera à son terme en 2011. L'Agglomération doit donc réexaminer, pour les 6 prochaines années, la façon dont elle souhaite voir évoluer l'habitat sur son territoire en révélant les besoins qui restent encore mal satisfaits, et en définissant les actions pouvant être menées à l'échelle intercommunale.

L'Agglomération a réalisé en 2010 un diagnostic complet de la situation du logement, à partir des évolutions démographiques, sociales et économiques qu'a connu le territoire au cours de la dernière décennie. Ce diagnostic a été partagé et enrichi lors d'une journée de séminaire au cours de laquelle les partenaires de l'Agglomération (communes, organismes HLM, promoteurs, associations) ont pu travailler autour de différents thèmes : l'accès au logement des ménages les plus modestes, l'évolution du parc privé



vieillissant (en copropriété ou en pavillon), la cohérence entre le développement économique et résidentiel du Val d'Orge.

Ce travail partenarial se poursuivra en 2011 afin d'élaborer un nouveau programme d'actions pour le futur PLH 2012-2018.

### **Le soutien à la construction de logements sociaux et à l'accession à la propriété**

2010 a été une année record en termes de construction de logements, et notamment de logements sociaux, sur le Val d'Orge : 700 logements au total ont été construits, dont 30 % de logements sociaux. Cela s'est traduit par l'attribution de subventions plus importantes que les années précédentes : plus de 470 000 euros ont été attribués par l'Agglomération à quatre nouvelles opérations locatives sociales représentant 150 logements, ainsi qu'à l'amélioration d'un ensemble de 409 logements existants.

L'Agglomération s'est également engagée, à la demande de la commune de Morsang-sur-Orge, dans une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) : cela permet à la commune de confier l'acquisition de terrains à l'EPFIF, en vue de la réalisation de futurs projets de logements, en bénéficiant de la garantie financière de l'Agglomération.

Enfin, l'Agglomération a expérimenté en

2010 un nouveau dispositif d'accession sociale à la propriété : le « pass foncier ». Destiné aux primo-accédants modestes, pour l'acquisition d'un logement neuf, il permet de cumuler une subvention d'une collectivité locale, un prêt bonifié d'un organisme du 1 % patronal, une TVA à 5,5 % sur le prix d'acquisition du bien, et un prêt à taux zéro.

L'Agglomération a donc aidé plusieurs jeunes ménages à acquérir leur première résidence à ces conditions très avantageuses, sur des programmes immobiliers neufs à Villiers-sur-Orge et au Plessis-Pâté.

### **Des relations de partenariat avec les organismes HLM**

En 2010, l'Agglomération a également rencontré, en présence des élus et des services logement des communes, une quinzaine d'organismes HLM implantés sur le Val d'Orge, dans le cadre de la préparation de leur Convention d'Utilité Sociale (CUS). Ces CUS programment pour 6 ans tous les investissements que les bailleurs vont mettre en place sur leurs résidences.

Ces rencontres ont permis de mettre en avant les besoins spécifiques de certaines résidences et de mieux comprendre les stratégies des bailleurs. Un suivi annuel des CUS sera mis en place pour vérifier si leurs engagements des CUS sont respectés.

## **Chiffres clés**

**700** nouveaux logements construits, dont plus de 30 % de logements sociaux

**559** logements sociaux subventionnés par l'Agglo à hauteur de 473 000 euros

**36** propriétaires privés ont rénové leur logement avec l'aide du Pacte 91, de l'ANAH et du Conseil Général 91

**1 400** Valdorgiens conseillés gratuitement par l'ADIL 91 pour un problème juridique ou financier dans leur logement

## **Perspectives 2011**

*Finaliser* le nouveau Programme Local de l'Habitat 2012-2018

*Faire évoluer* les critères de financements communautaires au logement social

*Suivre* la mise en œuvre des conventions d'utilité sociales des organismes HLM

*Soutenir* l'organisation du Forum Logement de Saint-Michel-sur-Orge





# Urbanisme

**La compétence « Urbanisme » de l'Agglomération comprend la création et le suivi des ZAC, l'élaboration, le suivi et la gestion du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'instruction des autorisations pour le compte de cinq villes (Saint-Michel-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Leuville-sur-Orge et Villiers-sur-Orge), la réalisation et le suivi d'études d'urbanisme ainsi que le suivi des acquisitions et des cessions foncières.**

## Temps forts 2010

### L'approbation du SCOT

Dès 2002, l'Agglomération du Val d'Orge s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Outil de planification intercommunal, celui-ci s'impose comme un cadre de référence pour les différentes actions menées à l'échelle de l'Agglomération.

En septembre 2010, la Communauté d'agglomération a lancé la révision de son SCOT pour permettre :

- ▶ de définir des orientations et des affectations d'aménagement des terrains de la Base aérienne 217 qui seront libérés par le Ministère de la défense ;
- ▶ de se conformer aux nouvelles dispositions du Grenelle 1 et 2 de l'environnement ;
- ▶ d'intégrer un schéma d'aménagement numérique ;
- ▶ d'intégrer un DAC (Document d'Aménagement Commercial) qui devra définir la stratégie de la Communauté d'agglomération en matière commerciale.

Le développement économique, l'amélioration des transports en communs et le logement font partie des grandes priorités de la Communauté d'agglomération ; ils

sont nécessaires à la création d'emplois qui permettront de limiter les nombreux déplacements vers les pôles extérieurs. L'un des enjeux majeurs consistera donc à maintenir un équilibre fragile entre développement urbain maîtrisé et protection des espaces naturels et agricoles auxquels les Valdorgiens sont très attachés. Le SCOT révisé devrait être approuvé dans le courant de l'année 2012.

### Les études d'urbanisme en cours

#### **La Cité de l'Habitat Intelligent et Durable**

Futur équipement structurant de la zone Val Vert Croix Blanche, son programme a été redéfini (après une première étude de définition réalisée en 2009).

### Les ZAC en cours et à venir

#### **La création de la ZAC « extension de la zone artisanale de la Pointe à l'Abbé à Villiers-sur-Orge »**

Une étude d'urbanisme a été lancée concernant la réalisation d'une Zone d'Activité Économique (ZAE) dans le prolongement de la ZAE artisanale existante de la Pointe à l'Abbé. Il s'agit d'un secteur de 6,6 ha au nord-ouest de la commune, identifié comme un secteur de développement au

SCOT du Val d'Orge ainsi qu'au PLU de Villiers-sur-Orge.

L'approbation du bilan de la concertation et la création de la ZAC ont été décidées fin 2010. Un aménageur sera désigné d'ici fin 2011 pour réaliser cette zone.

La création de l'extension de la ZAE de la Pointe à l'Abbé a été entérinée par le Conseil communautaire en 2010. La désignation de l'aménageur interviendra en 2011.

#### **La ZAC Val Vert Croix Blanche**

(cf. p.15)

#### **Les mutations foncières**

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique au sud du pôle économique sud-francilien, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge a poursuivi sa politique d'acquisition d'espaces agricoles sur la commune du Plessis-Pâté afin de constituer des réserves foncières et de faciliter la réalisation du projet Val Vert Croix Blanche. Elle a, en outre, procédé à l'acquisition de 14 ha de terrains, situés dans la zone d'activités des Ciroliers, appartenant à la société T.E.A.

L'Agglomération a acquis en juillet 2010 un terrain de 14,5 hectares, situé sur la commune de Fleury-Mérogis, dans la continuité du parc d'activités des Ciroliers.

Cette réserve foncière est destinée à accueillir un important projet de développement économique, générateur d'emplois pour les Valdorgiens.

#### **L'instruction des autorisations d'urbanisme**

La Communauté d'agglomération instruit les autorisations relatives au droit des sols (ADS) pour cinq communes du territoire. En 2008, une nouvelle convention ADS a été passée entre le Val d'Orge et ces cinq villes afin de l'adapter aux nouvelles dispositions. Dans le cadre de son activité, le service a instruit près de 460 dossiers.

En 2010, le service a proposé aux communes de l'Agglomération, le progiciel carte ADS pour faciliter le travail en commun. Cinq d'entre elles l'utilisent.



## **Chiffres clés**

**6,6 ha** dédiés aux activités artisanales avec le projet d'extension de la zone d'activités de la Pointe à l'Abbé

**500** logements par an construits d'ici 2020 dont 25 à 30 % de logements sociaux

**7** communes de l'Agglomération révisent actuellement leur document d'urbanisme (PLU).

## **Perspectives**

### **2011**

*Mise en cohérence* du SCOT avec les PLU des villes de l'Agglomération

*Poursuite et lancement*

de nouvelles études d'urbanisme en vue de la réalisation de plusieurs projets (médiathèque de Saint-Michel-sur-Orge...)

*Poursuite des réflexions* engagées par l'État sur le devenir de la Base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge

*Aménagement* de la ZAC d'activités économiques à Villiers-sur-Orge



# Transports et déplacements

En 2010, l'Agglomération a poursuivi la mise en place des orientations du Plan Local de Déplacement. Les négociations avec le STIF ont été lancées, fin 2010, pour la signature d'une convention partenariale STIF / Agglomération / Transporteurs, portant sur l'ensemble des lignes de bus du territoire du Val d'Orge. Des travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt ont débuté sur les zones d'activités. Deux études ont été lancées, l'une pour élaborer un modèle de transport à la demande sur le territoire, l'autre pour définir un système d'information voyageur centralisé et homogène sur le territoire.

## Temps forts 2010

### Participation financière de l'Agglomération en 2010

Transporteurs	Lignes	Réalisé en 2009	Réalisé en 2010	Evolution	Observation Explication
D. Meyer (via SCDATC)	DM 55-10 et 55-11	6 000 €	0	- 100 %	Pas de convention en 2010
D. Meyer (via SITC)	DM 55-17 et 55-06	12 544 €	12 794 €	2 %	
D. Meyer	DM 55-16	61 335 €	57 960 €	- 6 %	Actualisation des coûts
D. Meyer (via Linas)	DM 55-13	172 735 €	0	- 100 %	Pas de convention en 2010
D. Meyer	DM 21	74 042 €	73 859 €	0 %	Actualisation des coûts
D. Meyer	DM 55-02	0 €	0	-	
D. Meyer (via St-Germain)	DM 19	12 439 €	7 631 €	- 39 %	
CEAT	10-005	0 €	4 273 €	-	Actualisation des coûts et intéressement
CEAT	10-015	24 232 €	23 114, 32 €	- 5 %	Actualisation des coûts et intéressement
ORGEBUS	227-01, 227-02 et 227-03	293 027 €	232 264 €	- 21 %	Actualisation des coûts et intéressement
<b>Total</b>		<b>656 354 €</b>	<b>411 895 €</b>	<b>-37%</b>	

La baisse de la participation entre 2009 et 2010 est principalement due au non renouvellement des conventions avec Linas pour la DM13 et avec le SCDATC notamment, faute d'accord sur les modalités de répartition du coût d'exploitation.

## Chiffres clés

**11 M€ HT** : coût du pont-rail à Brétigny-sur-Orge

**18 M€ HT** : montant des travaux d'aménagement de mise aux normes des arrêts, pris en charge intégralement par la Région Île-de-France et le STIF

**39** lignes de bus sur le territoire



**En 2010, des évolutions de l'offre ont été mises en place :**

- ▶ **Ajustement sur la ligne 227-03** : amélioration de la fréquence en heures creuses avec un passage de l'heure à la demi-heure et ajustement des horaires aux besoins scolaires.
- ▶ **Lancement des négociations avec le STIF** pour la définition d'un nouveau cadre contractuel, à savoir :
  - la signature d'un contrat dit de type 2 entre le STIF et les transporteurs définissant un nouveau mode de rémunération des transporteurs, désormais basé sur le niveau d'offre au lieu de la fréquentation ;
  - la signature d'une convention partenariale STIF / Agglomération / Transporteurs définissant les responsabilités de chaque partenaire et les conditions de financement des collectivités.
- ▶ **Lancement d'une étude de faisabilité** pour la mise en place de transports à la demande sur le territoire, en complément du réseau de transport régulier : des premières propositions de services ont été élaborées, les modalités de mises en œuvre seront définies en 2011 avec la mise en place de la nouvelle contractualisation.
- ▶ **Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour mettre en place un système d'information voyageur centralisé et homogène sur le territoire, en partenariat avec le STIF et les transporteurs.
- ▶ **Réalisation des travaux préparatoires** à la réalisation du pont-rail à Brétigny-sur-Orge (dévoisement des réseaux et voirie provisoire). Pour rappel, le projet est

estimé à 11 M€ HT (hors voirie) et sera financé à hauteur de 4 M€ par la Région Île-de-France, 3,8 M€ par l'État, 1 M€ par le Département de l'Essonne et 2,2 M€ par l'Agglomération.

- ▶ **Première phase de travaux** de mise en accessibilité des points d'arrêt sur les zones d'activités et réalisation des études par le biais d'un groupement de commande avec six communes pour définir les aménagements restant à réaliser sur l'ensemble du territoire. Des demandes de subventions ont été déposées auprès du STIF et de la Région pour le lancement des travaux en 2011.
- ▶ **Finalisation d'une étude d'aménagement** portant sur les abords de la gare de Saint-Michel-sur-Orge. Cette étude a permis de déterminer un projet d'aménagement global traitant des questions de stationnement (parc-relais), rabattement bus, vélos et piétons, et proposant un aménagement urbain en lien avec les préconisations du SDRIF sur l'urbanisation autour des gares RER. La question de la tarification des parcs relais reste cependant à déterminer.
- ▶ **Lancement d'une étude de faisabilité** pour définir les modalités de réalisation d'une gare routière sur le secteur Val Vert Croix Blanche.
- ▶ **Finalisation des études de faisabilité** pour la réalisation de nouveaux itinéraires cyclables sur Villemoisson-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge et Villiers-sur-Orge. Dépôt d'une demande de subvention pour la réalisation d'un itinéraire cyclable entre la Croix Blanche et la gare RER de Brétigny-sur-Orge.

## Perspectives

### 2011

#### *Négociations à venir*

avec le STIF et les transporteurs pour définir une nouvelle offre de bus sur le territoire dès 2011

#### *Poursuite des études en cours*

- définition d'un transport à la demande pour le territoire de l'Agglomération
- définition d'un programme d'expérimentation en vue de la mise en place d'un système d'information voyageur homogène et centralisé sur le territoire

#### *Poursuite de la réalisation*

des aménagements des points d'arrêt sur le territoire

#### *Suivi des travaux*

du pont-rail sous maîtrise d'ouvrage RFF et lancement des études de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des voiries définitives

#### *Élaboration*

d'un programme d'aménagement et d'un plan de financement pour la réalisation de la gare routière Val Vert Croix Blanche

#### *Lancement des études*

de faisabilité et/ou de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de plusieurs itinéraires cyclables et demandes de subventions

#### *Lancement d'une étude*

de faisabilité pour la mise en place d'un TCSP sur RD445 et étude de fluidification sur la route de Corbeil



# Collecte et traitement des déchets

**Transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la compétence collecte et traitement des déchets comprend :**

- ▶ les actions de communication, de sensibilisation et les opérations innovantes en matière de prévention des déchets ;
- ▶ la fourniture et la maintenance des conteneurs à déchets ;
- ▶ la collecte des ordures ménagères, des matériaux recyclables (emballages, journaux, magazines, verre) des végétaux et des déchets encombrants.

**L'Agglomération du Val d'Orge a transféré au SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation des Déchets et Ordures Ménagères) :**

- ▶ la collecte du verre en apport volontaire ;
- ▶ le traitement de l'ensemble des déchets collectés par l'Agglomération ;
- ▶ la gestion d'un réseau de 14 déchèteries, dont une déchèterie située sur le territoire de l'Agglomération.

## Temps forts 2010

### La montée en puissance des composteurs individuels

La distribution des composteurs individuels s'est poursuivie en 2010 avec la mise à disposition de 846 composteurs. Ainsi, fin 2010, ce sont 4 202 foyers (soit 19 % des pavillons de l'Agglomération) qui sont dotés d'un composteur individuel. 11 réunions publiques, qui ont rassemblé 126 habitants, ont été organisées pour informer les utilisateurs sur les bons gestes du compostage, et répondre à leurs interrogations. La production de déchets détournés a été estimée pour 2010 à environ 355 tonnes de déchets de cuisine (101T.) et de déchets végétaux (254T.).

### La maintenance des conteneurs

En 2010, la Communauté d'agglomération a renouvelé le marché du prestataire de bacs

roulants, mis en place (à l'essai) 25 bacs sur 7 sites communaux pour une expérimentation de la collecte des déchets fermentescibles et procédé aux prêts de 342 bacs pour 54 événements ponctuels.

Pour l'année 2010, la cellule maintenance du parc bacs roulants a assuré 3 079 livraisons (-18% par rapport à 2009) et 1 319 réparations (-11% par rapport à 2009). Pour la dotation en sac, 10 000 sacs déchets végétaux "réutilisables" ont été livrés sur la commune de Morsang-sur-Orge et 4 500 sacs biodégradables sur 4 clos du Plessis-Pâté. Les opérations préventives ont pour objectif d'anticiper les demandes de réparations ou d'échanges de conteneurs en habitat collectif. Sur l'année 2010, 84 visites préventives ont été organisées (contre 93 en 2009).

## La collecte des déchets

En 2010, la Communauté d'agglomération a effectué le renouvellement des marchés de prestataires de collecte ainsi que l'externalisation, par des bornes enterrées, de la collecte des déchets ménagers de la résidence Pergaud à Sainte-Geneviève-des-Bois, dans le cadre de la réhabilitation du quartier.

La collecte est assurée en régie sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et en prestation de service sur les autres communes :

- Leuville-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Le Plessis-Pâté et Saint-Michel-sur-Orge : société SITA ;
- Fleury-Mérogis, Morsang-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge, et Villiers-sur-Orge : société SAER.

39 668 tonnes d'ordures ménagères et d'emballages, 7 617 tonnes d'encombrants, 7 926 tonnes de déchets végétaux ont été collectées. Ainsi, la production de déchets, hors déchèteries, était de 55 211 tonnes en 2010, contre 54 689 tonnes en 2009, soit un tonnage global stable.

On peut donc évoquer un report de l'apport en déchèterie vers la collecte en porte-à-porte. Les apports en déchèterie représen-

tent en 2010, tous flux confondus, 4 380 tonnes soit une diminution globale de 7 % par rapport à 2009.

## La qualité du tri

Une fois collectés, les déchets recyclables font l'objet d'un tri supplémentaire, au centre de tri de Vert-le-Grand, avant qu'ils ne soient dirigés vers les usines de recyclage. Le taux de refus moyen est de 20,5 %, en augmentation de 1,5 % par rapport à 2009. Afin d'améliorer la qualité du tri, 31 contrôles ont été effectués en 2010 et ont permis de sensibiliser 599 foyers qui avaient pu commettre une erreur de tri.

## Les actions de communication

Les actions de communication auprès des écoles et du grand public ont pour but de faire connaître le service rendu à l'utilisateur et les modalités d'utilisation de ce service, ainsi que de sensibiliser le plus grand nombre aux questions environnementales, à la prévention et au recyclage des déchets. En 2010, 4 040 enfants ont été sensibilisés. Les opérations de sensibilisation en habitat collectif et la distribution des sacs cabas ont également permis de toucher 2 470 foyers. En zones pavillonnaires ce sont 2 050 foyers qui ont fait l'objet d'une sensibilisation.

## Chiffres clés

**846** composteurs distribués

**355** tonnes de déchets évités grâce au compostage

**55 211** tonnes de déchets produits (hors déchèteries)

**4 380** tonnes de déchets apportés en déchèteries

**944** foyers sensibilisés aux erreurs de tri

**5 311** foyers sensibilisés en porte-à-porte

**4 040** enfants sensibilisés dans le cadre scolaire





# Eau

L'année 2010 a représenté, pour la compétence « Eau », une poursuite de la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des branchements en plomb inscrits dans les avenants d'octobre 2006 et une fiabilisation de la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, en collaboration avec le délégataire et le Cémagref.

## Temps forts 2010

### Réhabilitation des branchements en plomb

Les travaux de réhabilitation se sont poursuivis au cours de l'année 2010, en coordination avec les services techniques des sept communes concernées.

Une planification annuelle des branchements en plomb à réhabiliter a été réalisée (par quartier et pour chaque commune) afin de garantir une programmation optimisée, selon un processus de réhabilitation industrielle des branchements, et en tenant compte des autres chantiers nécessaires. Ces travaux se poursuivront sur la campagne 2011 en coordination avec les autres travaux programmés. La clôture de l'opération, qui verra l'ensemble des branchements réhabilités, est prévue fin 2013.

### Démarche de gestion patrimoniale des réseaux

2010 a été consacrée à la préparation d'un diagnostic patrimonial de l'ensemble des 400 km de réseaux d'adduction d'eau potable sur le territoire de l'Agglomération. Cette étude, en collaboration avec le délégataire et le Cémagref, a été rendue possible par les démarches d'optimisation

de la connaissance du patrimoine réalisées les années précédentes. Cette démarche, finalisée en fin d'année 2010, a permis de dégager les priorités de renouvellement permettant un gain optimisé en termes de performance des réseaux et de continuité du service d'eau potable.

Cette analyse patrimoniale servira de support au plan de renouvellement des réseaux des prochaines années et de renforcement incendie à réaliser.

## Chiffres clés

**152** interventions ont été réalisées en astreintes et 99 fuites réparées sur les réseaux de distribution, soit une diminution d'environ 25% par rapport aux résultats de 2009

**6,4 millions** de mètre cubes d'eau potable ont été consommés en 2010, par 28 884 abonnés (soit une diminution des volumes de 0,1 % par rapport à 1999)

**395,3 km**, c'est la longueur de réseau de distribution en eau potable à la fin de l'année 2010.

## Perspectives 2011

### Poursuivre

l'opération de réhabilitation des branchements en plomb

### Finaliser

l'harmonisation des contrats de délégation sur le territoire du Val d'Orge par la mise en place d'un avenant sur la commune de Leuville-sur-Orge

### Assurer

la coordination des travaux de réhabilitation de près de 1 750 branchements prévus au programme 2011

### Finaliser

le règlement de service Eau Potable du Val d'Orge

### Augmenter

le renouvellement de canalisations dans le cadre de la gestion patrimoniale

### Poursuivre

la politique de développement durable à travers l'application des fiches Action de l'Agenda 21



# Gestion Défense Incendie

L'année 2010 a représenté, pour la compétence « Gestion Incendie », la seconde année de fonctionnement de cette activité en régie au sein du service : réalisation des visites annuelles, entretien du patrimoine et réparations courantes en interne. Conjointement, l'amélioration de la transmission des informations avec le SDIS et les communes s'est poursuivie par le développement de nouvelles interfaces de consultation des informations sur la gestion incendie et d'archivage des interventions.

## Temps forts 2010

### La fiabilisation de la base de données des hydrants

Lors de la campagne 2010 et suite à l'acquisition d'un outil de relevé GPS au sein du service, le positionnement de 90 % des hydrants a été consolidé sur le territoire de l'Agglomération. Cette démarche permet une meilleure connaissance du patrimoine et une optimisation de la réactivité aussi bien dans le cadre de l'exploitation du service que l'accessibilité pour les services de secours. Cette démarche sera finalisée sur la campagne 2011.

### Les actions menées en matière de gestion incendie

En 2010, la totalité des hydrants a fait l'objet d'une visite annuelle réglementaire, en complément des visites des centres de secours. D'autre part, l'implantation d'une vingtaine de nouveaux hydrants a permis d'améliorer la couverture de défense incendie sur le territoire. Ces actions ont été accompagnées par le renforcement, au niveau des rues Salvador Allende à Sainte-Geneviève-des-Bois, Émile Berthier et Fontaine à Saint-Michel-sur-Orge et rue

d'Épinay à Villemoisson-sur-Orge, de près de 400 ml de canalisation DN 150 et 60 ml de canalisation DN 100.

### L'amélioration des échanges d'information

En complément de réunions régulières, la mise en place d'un accès sécurisé (par Internet) à la base de données de la gestion incendie a permis de fournir, en temps réel, une lisibilité de l'activité aux partenaires stratégiques que sont les communes et les services de secours. Des informations comme les dates de visite ou la disponibilité sont accessibles à tout moment.

Enfin, une fiabilisation des zones d'ombre grâce à l'échange de données SIG avec le SDIS a permis de réaliser une étude diagnostic interne des renforcements à prévoir à l'avenir. Cette étude sera finalisée dans le premier semestre 2011.

## Chiffres clés

**1 018** hydrants

**104** réparations

**15** remplacements

**9** campagnes de visites

**22** points incendies créés ou renforcés

## Perspectives 2011

### Poursuivre

l'amélioration de la réactivité des interventions d'urgence en matière de défense incendie

### Finaliser

et formaliser l'étude de programmation des renforcements incendie sur le territoire

### Étendre

les zones de couverture incendie à partir des priorités mises en évidence à travers l'étude de programmation

### Finaliser

la fiabilisation de la base de données par la relève GPS des 10 % d'hydrants restant à positionner sur le territoire

### Démarrer

la mise en place d'une démarche ISO 14001 en vue d'obtenir une certification, conjointement avec le pôle des conformités assainissement



# Assainissement

L'année 2010 a été la première année de gestion de l'ensemble des réseaux d'assainissement en régie exclusivement mais aussi la première année de réalisation de la totalité des objectifs de renouvellement de canalisation en cohérence avec le contrat de bassin « Orge Aval », signé en octobre 2010.

## Temps forts 2010

### Poursuite de la mise en place de la télégestion des stations de relevage

Dans la continuité de l'année 2009, la télégestion est installée au fur et à mesure sur les stations de relevage (eaux usées et eaux pluviales) non desservies. Ce suivi, en temps réel, du fonctionnement des stations permettra d'anticiper les débordements, d'optimiser les interventions, et de détecter les améliorations possibles.

### Démarche de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement

Le service assainissement a démarré en 2010 une démarche de gestion patrimoniale des réseaux communautaires. L'amélioration de l'outil de gestion SIG, accompagnée d'une mise en œuvre de procédures de saisie de données liées à l'activité, permettra de faciliter le suivi des interventions et la détection des points noirs. Par la suite, un travail sur la notation des ITV a permis d'harmoniser leurs interprétations, et de faciliter la mise en œuvre d'une procédure de saisie sur l'outil SIG. Cette démarche, dont les résultats ne seront pas perceptibles avant 5 ans, devra être fiabilisée et finalisée en 2011.

### Modernisation des réalisations des enquêtes de conformité

Afin d'améliorer son efficacité, le pôle conformité (à l'image de la mise en place de la télégestion pour le pôle exploitation) s'est doté de tablettes PC adaptées.

Ces outils, accompagnés de l'insertion du SIG, permettent de saisir, pendant les réalisations d'enquêtes, les informations indispensables, évitant ainsi une double saisie (terrain puis bureau).

Cette optimisation a été mise à profit pour la fiabilisation de la base de données du SIG.

## Chiffres clés

+ de 700 kilomètres de réseaux

172 interventions

388 dépannages

104 branchements créés

## Perspectives 2011

### Finalisation

de la démarche de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement, avec l'élaboration d'une méthodologie de programme pluriannuel d'ITV

### Lancement

de la certification ISO 14001 pour le pôle conformité

**Finalisation** de la mise en place de la télégestion sur les 56 stations

### Élaboration

d'une plaquette de communication sur la gestion des eaux usées non domestiques pour améliorer l'accompagnement des entreprises

**Renforcement** de la mise en œuvre d'arrêtés de rejet d'eaux usées non domestiques

### Diagnostic

des installations des bâtiments communautaires et définition d'un programme de travaux



# Espaces naturels

**Dans le cadre de sa compétence « aménagement et entretien des espaces naturels et boisés d'intérêt communautaire », l'Agglomération est chargée de l'entretien de trois bois, de sept parcs et de la vallée de l'Orge dont la gestion a été déléguée au Syndicat mixte de la vallée de l'Orge (SIVOA). Ces 360 hectares d'espaces naturels ont été transférés à l'Agglomération sur demande des communes, en fonction de leur fréquentation et donc de leur intérêt intercommunautaire, de leur intérêt écologique et faunistique et de leur superficie ou de leur classement.**

L'Agglomération veille à entretenir au quotidien ces espaces verts, en accentuant son action sur la sécurité des usagers, le reboisement, la régénération des sous-bois, la diversité paysagère et la protection des milieux humides tout en intégrant la notion de développement durable (gestion différenciée).

## Temps forts 2010

**Aménagement paysager du parvis communautaire de Brétigny-sur-Orge** : 1 300 000 €

**Aménagement d'un ouvrage antibruit à Saint-Michel-sur-Orge** : environ 1 500 000 €

**Réhabilitation des allées au Parc du Séminaire à Morsang-sur-Orge** : environ 80 000 €

**Entretien et gestion de sept parcs**  
Au travers d'un bail d'entretien, l'Agglomération entretient et gère au quotidien sept parcs (parcs de La Maréchaussée, des Mares Yvon, Lussiana, du Trianon, du Séminaire, de la Greffière et la Halle de skate) pour un montant global de 150 000 €. Il comprend les tontes de gazon, les aires de jeux, les équipements et les allées.

**Entretien et gestion de trois massifs boisés**

Le bois des Trous et des Joncs Marins (76 ha) et le bois des Roches (26 ha) sont gérés en

partenariat avec l'Office National des Forêts suivant des plans de gestion établis et pour un montant global d'environ 100 000 €.

Le bois de Saint-Eutrope (252 ha), reconnu d'intérêt régional, est géré en partenariat avec la Communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne pour un montant annuel global de 113 500 € à la charge de chacune.

Concernant l'aménagement (environ 1 500 000 €), il incombe à l'Agence Régionale des Espaces Verts d'Île-de-France.

**Entretien et gestion des dépendances vertes**

La communauté d'Agglomération entretient quinze sites.

Neuf sites sont des zones d'activités économiques (270 000 €), quatre sont des piscines et un centre nautique (70 000 €), les deux derniers sites concernent l'Espace Jules Verne et l'Hôtel d'entreprises (20 000 €).

## Perspectives 2011

**Aménagement d'itinéraires cyclables**

Axe Nord-Sud (montant de 1 400 000 €), Croix Blanche / Gare RER de Brétigny-sur-Orge.

**Aménagement de massifs boisés**

Continuité des aménagements dans le cadre des plans de gestion

**Réhabilitation**

d'allées au parc de la Greffière, faucardage du plan d'eau et constitution de trouées de pêche sur les berges

**Aménagement d'une structure**

Multisports au parc des Mares Yvon et réhabilitation du kiosque d'entrée



# Éclairage public et feux tricolores

La compétence " éclairage public " consiste principalement à assurer la sécurité des usagers lorsqu'ils circulent dans l'Agglomération. Elle comprend l'entretien et les travaux neufs des installations d'éclairage public, de Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT) et de mise en valeur du patrimoine.

Les budgets de l'éclairage public et de la SLT sont restés constants ces dernières années (1 M€ pour l'Éclairage Public et 350 000 € pour la SLT), mais, pour l'année 2010, une dotation supplémentaire de 1,8 M€ a permis la réalisation de la dernière phase du plan lumière.

## Temps forts 2010

L'année 2010 fut une année riche en développement durable car le service a mis en place des dispositifs pour réduire les coûts d'électricité. En effet ce sont plus de 800 000 € qui sont payés chaque année à EDF pour une consommation de plus de 9 millions de KW/heure.

► En éclairage public, le premier dispositif consiste à installer une horloge astronomique dans les armoires de commande afin de contrôler l'allumage et l'extinction de l'éclairage. Le réglage se fait de la façon suivante : allumage 10 minutes après le coucher du soleil et extinction 15 minutes avant le lever du soleil. Cette opération fait gagner 25 minutes d'allumage par jour, soit 152 heures de moins sur les 4 000 heures de l'année (- 4 %), ce qui représentera, à terme, lorsque les 256 armoires seront équipées, plus de 30 000 € d'économies par an.

► Le deuxième dispositif est le ballast électronique à réduction de puissance qui permet à la lampe d'avoir un rendement le plus proche de 100 % et d'avoir le minimum de pertes effet joules. La réduction de puissance se fait pendant les heures creuses. Cette gestion de puissance permet, dans un premier temps, de réduire les consommations et dans un second temps, d'augmenter la durée de vie de la lampe. Elle peut alors être remplacée tous les 4 ans contre 3 ans auparavant.

Pour les SLT, le remplacement des sources lumineuses par des kits à LED permet de réduire de 75 % la consommation électrique du carrefour équipé. Toutes ces actions sont reconnues par le service EDF et sont valorisées au travers de l'établissement des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Pour 2010, c'est environ 20 000 € TTC qui seront versés à la Communauté.

## Chiffres clés

Plus de **40 %** des luminaires (soit environ 6 200 luminaires) ont été remplacés depuis le transfert de la compétence à la Communauté

**87 %** des carrefours sont en conformité avec la réglementation, 60 % d'entre eux sont équipés tout en Led, et 17 en module sonore

**15 000** points lumineux sont entretenus, chaque année, dans les neuf communes de l'Agglomération

**17** armoires ont été remplacées au cours de l'année 2010

**3,5 km** de cuivre nu ont été supprimés

**6,5 km** de PRC ont été remplacés

## Perspectives 2011

La **poursuite** des actions pour les **économies d'énergie** reste une **priorité** pour le service. **2011** devrait voir **95 %** de mise en conformité des carrefours, les deux dernières années du contrat seront dédiées aux équipements en LED et aux signaux sonores.



# Bâtiments

La Vice-présidence « Patrimoine bâti et accessibilité » a été créée en 2003 pour la prise en charge de l'entretien du patrimoine communautaire et la réalisation des opérations d'investissement en liaison avec les services utilisateurs.

## Temps forts 2010

### Bâtiments divers

L'acquisition de deux propriétés, situées à Sainte-Geneviève-des-Bois, permettra l'aménagement et la construction d'un immeuble de bureaux pour les services de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et de la SORGEM.

L'étude de faisabilité a été confiée au bureau d'études SOGIBAP en vue de l'élaboration du programme de construction.

Le bâtiment situé au 157 route de Corbeil est conservé et aménagé, les bâtiments au 159 route de Corbeil sont démolis et remplacés par un nouvel immeuble d'une surface utile de 900 m<sup>2</sup>. Le coût d'opération est évalué à 3 790 000 € HT.

Des travaux de conformité d'électricité, incendie et divers travaux d'entretien du patrimoine ont également été réalisés pour 80 000 € HT.

### Sports

Des travaux divers d'amélioration et d'entretien ont été réalisés dans les piscines, tels que le traitement des plages à la piscine de Brétigny-sur-Orge, l'amélioration du chauffage de l'eau des bassins et de l'eau chaude sanitaire à la piscine de Morsang-sur-Orge ou la mise en place d'éclairage à la Halle de skate, pour un montant de 150 000 € HT.

### Culture

Des travaux divers d'amélioration et d'entretien ont été réalisés dans les théâtres tels que le renforcement des installations de chauffage au cinéma Marcel Carné, l'aménagement d'un bureau au théâtre l'Arlequin, des travaux de conformité électrique et de sécurité incendie à l'Espace Jules Verne. Du matériel de sonorisation et d'équipement scénique a également été acheté pour les trois théâtres.

Le montant total des ces investissements s'élève à 135 000 € HT.

## Chiffres clés

**24** bâtiments

**7 978** m<sup>2</sup> de bâtiments administratifs et divers

**9 386** m<sup>2</sup> de bâtiments sportifs

**6 103** m<sup>2</sup> de bâtiments culturels

## Perspectives 2011

*Prise en compte* de onze nouveaux bâtiments à usage de médiathèques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011

*Réalisation* d'une étude diagnostic et de programmation pour la construction et la réhabilitation de cinq équipements dédiés à la lecture publique

*Études* et consultation des entreprises pour le nouvel immeuble de bureaux à Sainte-Geneviève-des-Bois

*Travaux* d'aménagement pour les nouveaux bureaux à Saint-Michel-sur-Orge

*Études* et consultation des entreprises pour la nouvelle médiathèque du Plessis-Pâté

*Lancement des études* pour la construction d'un équipement public dédié au développement durable dit « Cité Val Vert »

*Lancement des études* pour la réhabilitation de la piscine de Morsang-sur-Orge



# Agenda 21

En 2007, un an après son approbation par le conseil communautaire, l'Agenda 21 du Val d'Orge était lauréat du premier appel à reconnaissance, lancé par le Ministère de l'écologie et du développement durable. Cette initiative du Ministère visait à compléter les objectifs quantitatifs de la stratégie nationale de développement durable adoptée en juin 2003 par le gouvernement. Le dispositif de reconnaissance a été conçu afin de permettre au Ministère d'apprécier la qualité et la cohérence des politiques de développement durable menées par les collectivités, tant sur le plan de la méthodologie d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi, que sur le contenu. En 2007, comme 32 autres projets à l'échelle nationale, l'Agenda 21 du Val d'Orge avait donc franchi avec succès les différentes étapes de la procédure d'évaluation.

En prolongeant la reconnaissance de l'Agenda 21 du Val d'Orge sur la base d'un rapport d'avancement des actions et des résultats obtenus, le Ministère réaffirme la cohérence et la qualité de l'engagement de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge en faveur du développement durable.

## Temps forts 2010

### La maison des gestes et du développement durable

du 28 novembre 2009 au 10 janvier 2010, plus de 1 200 visiteurs sont venus découvrir la maison malgré une météo neigeuse. Cette opération répondait à une réelle attente de la population. C'est un véritable outil pédagogique qui a permis de valoriser les actions communautaires en termes de développement durable et de marquer le lancement du projet Val Vert auprès des visiteurs. L'accueil de la maison a été l'occasion de renforcer des partenariats existants avec l'espace Info énergie et la Maison de l'Environnement de Morsang-sur-Orge, l'association Sollicités de Viry-Châtillon et le Conseil Général de l'Essonne.

### Le Printemps de l'environnement

La 10<sup>e</sup> édition de cette manifestation

organisée par la Maison de l'Environnement de Morsang-sur-Orge a permis à l'Agglomération de valoriser la sensibilisation proposée par les services déchets et Agenda 21, à destination des enfants principalement.

### État d'avancement de l'agenda 21

Suivant les dispositions prévues dans l'Agenda 21, un bilan d'étape de la mise en œuvre de l'ensemble du programme d'actions a été présenté à l'ensemble des élus lors des conseils municipaux qui se sont tenus entre avril et juin.

### Actions reconnues dans le cadre de l'agenda 21 départemental

Lancée en octobre 2007, la deuxième étape de l'Agenda 21 départemental se fixe l'objectif de mobiliser l'ensemble des citoyens et des partenaires essonnais

(collectivités, associations, entreprises, institutions). Ainsi, le Conseil Général a proposé à ses partenaires de s'associer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette deuxième étape.

La Communauté d'agglomération signe le protocole d'engagements partagés « Pour un développement durable et solidaire en Essonne ».

Le 6 avril 2010, plus de 100 partenaires sont venus découvrir le programme 2010 de l'Agenda 21 départemental et assister à la présentation du bilan des actions réalisées en 2009.

69 actions ont été labellisées et 26 nouveaux acteurs pilotes d'actions font partie de l'Agenda 21.

Deux projets de l'Agglomération ont été labellisés par le Conseil Général : le plan climat territorial et l'action de sensibilisation des Valdorgiens aux économies d'eau.

### 5<sup>e</sup> concours d'affiches

Destiné aux classes du cycle élémentaire et aux centres de loisirs, sur le thème du bruit. La remise des prix s'est déroulée le 3 juin au sein de la salle du Conseil municipal de Villiers-sur-Orge en présence de Madame

Le Maire, des parents et des enfants venus nombreux pour l'occasion.

### Tria-cités et Valdorgienne

Le service Agenda 21 a proposé aux participants et au public des animations concernant le développement durable, au cours de ces journées d'été et d'automne.

### Visite du salon « Bâtir Écologique »

L'Agglomération et l'Espace Info Énergie du Val d'Orge ont organisé une visite gratuite grand public du salon Bâtir Écologique, dédié à la construction écologique et à l'habitat sain.

### Adhésion à Bruitparif

Afin de bénéficier d'un lieu de concertation qui fédère les principaux acteurs de la lutte contre le bruit, d'une structure qui travaille en partenariat à différents échelons institutionnels, d'un accompagnement technique renforcé pour mener à bien l'élaboration de son PPBE (plan de prévention du bruit dans l'environnement), l'Agglomération du Val d'Orge a adhéré à Bruitparif, l'observatoire du bruit en Île-de-France.

## Chiffres clés

**2 250** élèves ont assisté au spectacle sur le développement durable de la compagnie Etosha « Néo, le dernier espoir de Gaïa » au cours des 15 représentations données lors du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

## Perspectives 2011

Notification du marché concernant l'étude pour « la réalisation du Bilan Carbone® patrimoine, services et territoire du Val d'Orge et la mise en œuvre d'une concertation territoriale ».

Au cours du premier semestre 2011 le service Agenda 21 rencontrera les personnes « ressources » de l'Agglomération pour obtenir des données.

Elles serviront à élaborer le plan climat du Val d'Orge, véritable stratégie climatique et énergétique.





# Conseil de développement

Depuis sa mise en place en 2002, suite aux dispositions de la LOADDT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire de 1999), le Conseil de développement est sollicité par les élus de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge. 200 membres issus de la société civile se penchent sur des sujets en lien étroit avec les compétences de l'Agglomération afin de nourrir les délibérations d'un avis citoyen. Autant d'avis concertés qui éclairent des choix collectifs au fil des années passées, présentes et à venir.

## Temps forts 2010

**6 ateliers** ont eu lieu en présence des vice-présidents en charge des secteurs, pour passer en revue des projets réalisés, en cours ou à venir, autour des compétences de l'Agglomération figurant dans l'Agenda 21 :

► **Atelier du 22 mars 2010 :**

« Développement économique, emploi, formation et aménagement du territoire » : *présentation des grands enjeux de développement économique et d'aménagement - présentation de la problématique de l'aménagement et du développement économique au titre de la requalification des parcs d'activités communautaires.*

► **Atelier du 23 mars 2010 :**

« Valorisation des patrimoines, équipements collectifs et développement des services publics » traitant de la valorisation des déchets : *quelques éléments de contexte - conditions de collecte dans l'habitat collectif - prévention des déchets - collecte du verre - pollution de l'air - collecte des fermentescibles - grenelle et redevances.*

► **Atelier du 24 mars 2010 :**

« Déplacements, transports, mobilité et circulations douces » : *l'organisation des transports en Île-de-France - un contexte particulier - politique menée par la Communauté d'agglomération.*

► **Atelier du 1<sup>er</sup> avril 2010 :**

« Environnement, mixité urbaine, cohésion sociale et qualité de la vie » traitant de la gestion des eaux pluviales : *enjeux de la gestion de l'eau et aspects réglementaires - positionnement et rôles de l'Agglomération en matière de gestion de l'eau - comment l'Agglomération répond-elle à ces enjeux ? - un bilan positif, des perspectives et deux priorités à confirmer.*

► **Atelier du 16 juin 2010 :**

« Environnement, mixité urbaine, cohésion sociale et qualité de la vie » traitant des aspects relatifs à la gestion des espaces naturels : *enjeux relatifs à la gestion des espaces naturels communautaires - actions menées et perspectives - développer la connaissance de l'état du patrimoine naturel et paysager sur le territoire - l'aménagement et la gestion des*

sites - bilan et perspectives par site - déclinaison du premier contrat d'Agglomération - mise en pratique du développement durable.

► **Atelier du 22 juin 2010 :**

« Valorisation des patrimoines, équipements collectifs et développement des services publics » autour de l'espace nautique communautaire : présentation de l'équipement - projection du film « le centre nautique, du rêve à la réalité » - visite du centre nautique.

**Réunion plénière du 29 novembre 2010**

Il s'agissait pour les membres du conseil de développement de prendre connaissance de l'actualité concernant le Grand Paris (enjeux d'aménagement de la région Île-de-France avec les objectifs et les projets du Val d'Orge), d'identifier les dysfonctionnements vécus par les franciliens (logement, transports, développement économique et durable du territoire, environnement et qualité de vie, inégalités sociales et spatiales...), de formuler des propositions et d'alerter sur des points de vigilance.

**Participation à diverses manifestations**

► **30 mars :**

débat sur le thème « Quelles contributions des conseils de développement à la construction des agglomérations ? » organisé par l'association des communautés urbaines de France ;

► **27 novembre :**

visite guidée du salon « Bâtir écologique » à la Grande Halle de la Villette à Paris.

**La lettre du conseil de développement**

Face à de nouveaux défis pour l'Agglomération, la lettre du conseil de développement est un outil important pour mettre en valeur et faire connaître la qualité des travaux menés au sein de cette instance. Dans le premier numéro, découverte des trois grands enjeux qui animeront les débats jusqu'en 2012 : le dossier du Grand Paris, la problématique de l'eau dans toutes ses dimensions, et l'élaboration du Plan Climat communautaire.

**Chiffres clés**

**7** réunions

**1** lettre d'information

**200** membres

**Perspectives 2011**

**Ateliers** sur la problématique de l'eau dans toutes ses dimensions

**Plénière** sur l'élaboration du Plan Climat communautaire

**Visites** de sites en lien avec la réflexion sur l'eau





# Grands équipements culturels

## L'Arlequin

La troisième saison théâtrale de L'Arlequin a confirmé et amplifié la mise en œuvre du projet sur lequel se sont engagés la compagnie BlonBa, en charge de la programmation culturelle et la Communauté d'agglomération du Val d'Orge : expression de la diversité culturelle, ouverture de la vie culturelle aux publics populaires, large mise à disposition de l'équipement dans un esprit de service public.

## Temps forts 2010

### La création

Durant l'année 2010, BlonBa a produit deux créations à vocation internationale (Bama Saba et Vérité de Soldat). Deux projets essonniers (Les échelles de nuages et Périphéries urbaines) ont également été accueillis en résidence.

### La diversité

La programmation donne une large place à l'expression artistique d'autres pays, d'autres civilisations ou d'autres pratiques.

### L'action culturelle

L'objectif est d'établir des passerelles entre la vie artistique et les publics populaires qui s'en sentent souvent écartés. La tarification (2 €, 5 € ou 10 € au choix du spectateur) s'est imposée comme un trait caractéristique de l'action de L'Arlequin. Elle a joué un rôle essentiel dans l'ouverture du théâtre à toutes les catégories sociales.

Des liens ont continué à s'établir avec le monde associatif, qui joue un rôle déterminant dans l'appropriation du théâtre par tous les publics.



## Chiffres clés

**3 679** spectateurs par an

**42** spectacles

**5** projets soutenus en création

**2 €, 5 € ou 10 €** prix d'entrée au choix du spectateur

## Perspectives 2011

**Installer**, dans la régularité, les moments festifs mêlant pratiques professionnelles et amateurs avec le souci d'en faire une porte d'entrée sur le reste de la programmation

**Élargir** la proposition artistique en direction d'œuvres moins évidentes, avec le souci d'établir des passerelles praticables par tous

Faire **évoluer** la programmation hip hop vers des croisements plus intenses entre pratiques professionnelles et amateurs

**Mettre en place** un événement annuel autour du thème « art et santé mentale »

# Espace Jules Verne

L'Espace Jules Verne, Théâtre scène conventionné du Val d'Orge et du centre d'Art Contemporain de Brétigny, s'attache à présenter, à un public le plus diversifié possible, des œuvres d'aujourd'hui. Il participe ainsi au soutien national apporté à la création contemporaine, notamment en accueillant des artistes en résidence et des créations in-situ.

## Chiffres clés

### Théâtre

**40** représentations dans le Théâtre

**60** représentations hors les murs (dont le festival dedans-Dehors)

**18** représentations en temps scolaire

**2** expositions thématiques

**3** conférences

**3** sorties hors les murs pour emmener les abonnés dans 3 autres théâtres

Plus de **300 heures** d'ateliers, stages et autres sensibilisations

**15 720** spectateurs dont 421 abonnés

### CAC

**765** fréquentations par jour

**9 761** performances

**1 356** médiations

**475** pédagogies

**12 357** fréquentations totale

## Théâtre scène conventionnée

- ▶ Une programmation pluridisciplinaire
- ▶ Le Festival Dedans-Dehors et des petites formes hors les murs
- ▶ Des résidences
- ▶ Des actions de sensibilisation
- ▶ Ouvrez ! On manque d'art
- ▶ Des partenariats



## Le Centre d'Art Contemporain

Le CAC Brétigny a acquis une renommée nationale et internationale pour son action en faveur des arts plastiques. Son activité, fondée sur l'interdisciplinarité de la création contemporaine propose au public une approche différente de l'œuvre.

- ▶ 6 expositions présentées au centre d'art en 2010 pour 51 œuvres
- ▶ Des résidences
- ▶ Des actions de pédagogie et de médiation
- ▶ Des expositions du CAC itinérantes et actions hors les murs / Partenariats
- ▶ Des éditions

## Perspectives

### 2011

- Un Focus sur l'Amérique du nord
- Un temps fort consacré à des formes artistiques croisées ou atypiques
- Des créations faisant suite à des accompagnements et résidences
- Des spectacles familiaux et pour les jeunes publics
- Une journée professionnelle sur le thème de la transmission de la danse contemporaine
- 13<sup>e</sup> édition du Festival Dedans-Dehors
- Des spectacles hors les murs
- Des actions pédagogiques ou de sensibilisation

# L'Espace Marcel Carné

L'Espace Marcel Carné a été déclaré d'intérêt communautaire dès 2002 ; la gestion de ce lieu est déléguée à l'association "L'Espace Marcel Carné" qui en assure la programmation et l'organisation.

Depuis plusieurs saisons, les projets de l'Espace Marcel Carné cherchent à offrir aux spectateurs un aperçu des écritures et esthétiques contemporaines.

Au théâtre comme au cinéma, ils s'attachent à valoriser tous les styles d'expression, de tous les horizons, en prenant en compte la diversité des créateurs, des compagnies et des œuvres.

L'Espace Marcel Carné favorise également l'expression des opinions et de la réflexion par le théâtre philosophique et ouvre régulièrement ses portes aux associations, aux écoles ou aux amateurs, pour permettre un libre accès à la culture.

## -Temps forts 2010

### ► Au cinéma :

- 11<sup>e</sup> édition du festival Cinessonne;
- quatre cycles ;
- Plusieurs stages d'analyse filmique ;
- Participation à plusieurs dispositifs destinés aux jeunes ;
- Nombreuses animations : ciné-goûter, ciné-conte, atelier doublage... ;
- Février 2010 marquait les 20 ans du cinéma, à cette occasion, le millionième spectateur à été récompensé.

### ► Au théâtre :

- spectacles de danse ;
- spectacles humoristiques ;
- textes de Nouara Naghouche ;
- programmation musicale.

## Chiffres clés

**58 508** spectateurs  
(entrées payantes) au cinéma

**2 650** séances

**256** films projetés

**9 418** spectateurs  
(entrées payantes) au théâtre

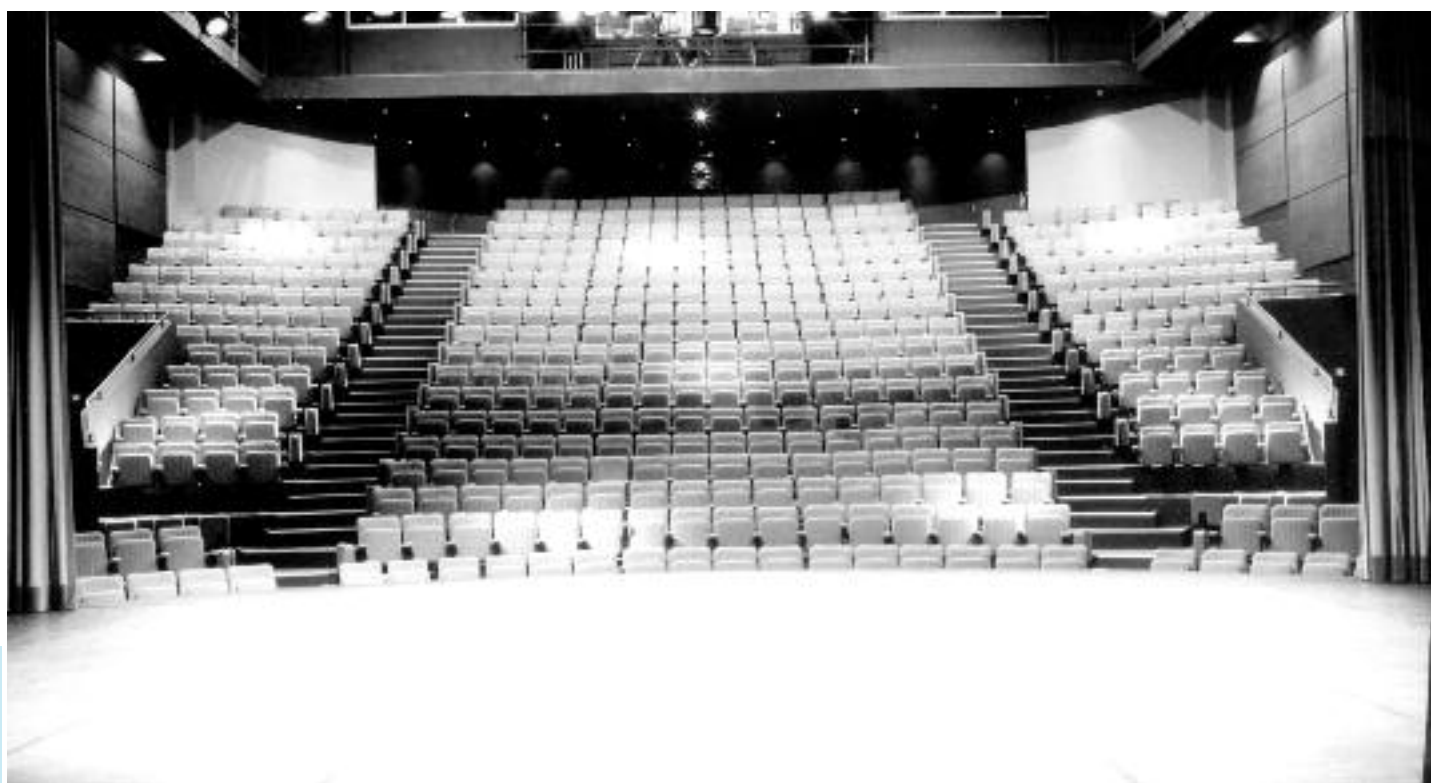
**71 %** des spectateurs du  
théâtre sont valdorgiens et  
**97%** sont essonniens

**1 702** enfants ont assisté  
à un spectacle en temps  
scolaire

## Perspectives 2011

*Rénovation* complète  
des salles de cinémas

*Numérisation*  
de la projection des films



# Lecture Publique

Dès sa création, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge s'est dotée de la compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » et par délibération n°05.004 du 13 janvier 2005 a reconnu d'intérêt communautaire la compétence facultative « Mise en réseau de la lecture publique » sur le territoire du Val d'Orge.

La mise en réseau des équipements de Lecture Publique du territoire du Val d'Orge est construite autour de trois axes :

- ▶ la ré-informatisation sous un même logiciel de tous les fonds et la mise en place d'une carte unique pour faciliter l'accès des usagers aux différents sites. Depuis juillet 2010, un catalogue unique, commun à l'ensemble des médiathèques est accessible à distance depuis le portail Internet [www.lireenvaldorge.fr](http://www.lireenvaldorge.fr) ;
- ▶ la mise en réseau culturel avec l'organisation du festival « les Chemins de lecture » ;
- ▶ la construction de nouveaux équipements, par l'attribution de fonds de concours aux villes de Morsang-sur-Orge, Villemoisson-sur-Orge et Leuville-sur-Orge.



## Chiffres clés

### Portail

**2 175** visites sur le portail « Lire en Val d'Orge »

### Chemins de lecture 2010

**36** prestations

**2 961** spectateurs

**478** participants au concours d'écriture

**460** livres lâchés

## Temps forts 2010

▶ **Le Portail des médiathèques « Lire en Val d'Orge »** a été lancé le 19 juillet 2010. Il permet aux Valdorgiens de consulter en ligne l'ensemble des documents du réseau, de s'informer sur les disponibilités, de réserver ou de prolonger un prêt, d'accéder à l'agenda culturel ainsi qu'à des services en ligne innovants.

▶ **La 7<sup>e</sup> édition du festival Chemins de lecture** s'est déroulée en octobre dans les neuf communes du territoire. Les spectacles, lâchers de livres et concours d'écriture se sont articulés autour des axes suivants :

- un nouveau schéma de programmation collective ;
- une thématique autour de l'OuLiPo ;
- une attention particulière accordée aux publics scolaires et de petite enfance ;
- un choix de compagnie théâtrale unique pour un projet commun sur le territoire.

▶ Par délibération n°10.142 du 21 octobre 2010, la Communauté d'agglomération a **reconnu d'intérêt communautaire** toutes les médiathèques municipales existantes, ainsi que celles à construire ou à aménager sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## Perspectives 2011

### Assurer le transfert

des médiathèques du territoire du Val d'Orge et mettre en œuvre les grandes orientations du développement de la lecture publique sur le Val d'Orge :

- conserver la fonction de service public de proximité, les liens avec les communes ;
- développer la fonction sociale et citoyenne ;
- développer les publics, l'accès à l'offre et aux sites ;
- accompagner le public dans la culture numérique et la connaissance (culture scientifique...) ;
- diversifier l'offre documentaire, promouvoir la pratique culturelle sous toutes ses formes (lecture, musique, cinéma, jeux...).

### Festival Chemin de lecture

- diversifier les formes artistiques ;
- cibler les publics et mettre en œuvre des actions spécifiques ;
- fournir tout au long de l'année un travail de veille artistique et de programmation ;
- enrichir la concertation avec le réseau des bibliothécaires et les neuf communes du territoire.



# Grands équipements sportifs

Dans le cadre de sa compétence grands équipements sportifs, l'agglomération gère 3 piscines, l'Espace nautique et la Halle de Skate. Au quotidien, plus de 50 agents de l'Agglomération sont présents sur les équipements sportifs pour offrir un accueil et des prestations de qualité.

Chaque année, l'Agglomération organise également « La Valdorgienne », une course de type « Run and Bike » le long de la vallée de l'Orge.

## Temps forts 2010

### L'Espace nautique du Val d'Orge

L'Espace nautique du Val d'Orge a accueilli au total 250 251 usagers, répartis de la façon suivante :

- Public piscine : 134 490 usagers
- Public espace forme : 25 818 usagers
- Associations : 24 331 adhérents
- Animations/activités : 16 044 usagers
- Scolaires : 39 461 élèves

**Les recettes s'élèvent à 896 638 €.**



### La piscine de Brétigny-sur-Orge

La piscine de Brétigny-sur-Orge a accueilli au total 103 203 usagers, répartis de la façon suivante :

- Public : 42 777 usagers
- Associations : 27 662 adhérents
- Animations/activités : 1 559 usagers
- Scolaires : 26 751 élèves

**Les recettes s'élèvent à 81 982 €.**



## La piscine de Morsang-sur-Orge

La piscine de Morsang-sur-Orge a accueilli au total 61 880 usagers, répartis de la façon suivante :

- Public : 14 471 usagers
- Associations : 20 858 adhérents
- Animations/activités : 4 701 usagers
- Scolaires : 20 419 élèves

**Les recettes s'élèvent à 41 221 €.**



## La piscine de Saint-Michel-sur-Orge

La piscine de Saint-Michel-sur-Orge a accueilli au total 63 765 usagers, répartis de la façon suivante :

- Public : 24 077 usagers
- Associations : 20 770 adhérents
- Animations/activités : 762 usagers
- Scolaires : 18 918 élèves

**Les recettes s'élèvent à 46 321 €.**



## La Halle de skate

La Halle de skate a accueilli au total 13 510 usagers, répartis de la façon suivante :

- Public : 8 974 usagers
- Scolaires : 4 536 élèves

**Les recettes s'élèvent à 32 396 €.**



## La Valdorgienne

Cette édition a battu tous les records de participation depuis sa création, avec 398 participants.

**Budget : 23 000 €**



## Chiffres clés

**148** équipes participantes à la Valdorgienne

**1 098 559 €** de recettes réalisées sur les équipements sportifs

**479 099** usagers sur l'ensemble des équipements nautiques

**8 974** usagers à la Halle de skate

## Perspectives 2011

*Mise en place de transports* pour les scolaires pour se rendre à la Halle de skate

*Mise en place d'une activité* d'« aquabiking » à l'Espace nautique du Val d'Orge

*Étude sur l'aménagement* de l'aire extérieure de la Halle de skate

*Étude de maîtrise d'œuvre* pour la réhabilitation de la piscine de Morsang-sur-Orge

*Organisation* de la 8<sup>e</sup> édition de la Valdorgienne

# Rapport d'activité

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE



# 2010

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité des services de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge pour l'année 2010 conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule : « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.»